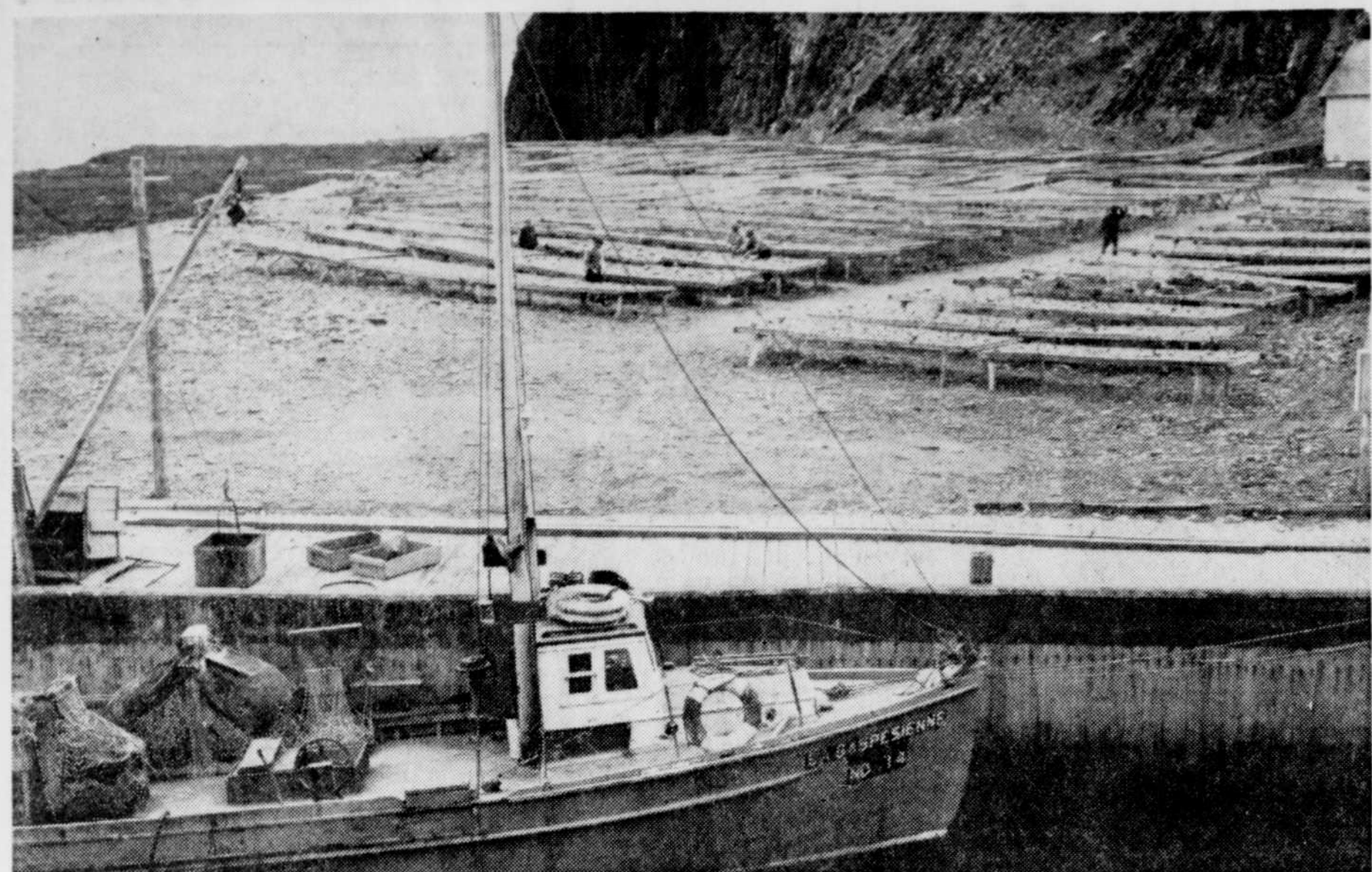




Deux entreprises de transformation du poisson s'établiraient à Grande-Rivière.

Créé voici 12 ans, un parc de pêche servirait cette année

par Michel CORBEIL
 GRANDE-RIVIERE — Créé en 1968, le parc industriel de pêche de Grande-Rivière prendrait vie d'ici la fin de l'année.
 Présenté il y a huit mois, le dossier prévoyant l'arrivée de deux entreprises de transformation du poisson, les Crustacés de Gaspé et Poisson salé gaspésien, cheminerait vers un règlement positif.
 Des sources proches du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation indiquent qu'une décision favorable serait rendue publique d'ici quelques semaines.
 Le parc industriel de Grande-Rivière a vu le jour en 1968. Cependant, depuis ce jour, il était in-

occupé: aucune usine de transformation de poisson ne s'y était installée; seuls un atelier de réparation des agrès de pêche et l'institut de biologie marine y tenaient enseigne.
 Le dossier des Crustacés de Gaspé et de Poisson salé gaspésien est négocié par les producteurs eux-mêmes, de même que par les fonctionnaires des deux paliers de gouvernement. Selon un des informateurs, l'arrivée des deux entreprises occuperait 60 pour 100 de l'espace disponible au parc industriel.
Incitation suffisante
 Inoccupé depuis 12 ans, la situation du parc changerait depuis que les instances gouvernementales sont prêtes à tendre des incitations

financières suffisantes. La mise en branle des deux projets pourrait s'effectuer en 1980. A tout le moins, ce sera durant le premier trimestre de 1981.
 Les négociations avec les gouvernements sont en bonne voie, indique M. Léo Nicolas, président de Crustacés de Gaspé. "C'est de bon augure. Nous en sommes à négocier l'aire du séchage du poisson".
 L'usine actuelle ne répond plus aux normes. Il serait trop dispendieux de l'aménager pour respecter ces normes qui concernent principalement une amélioration de la qualité du poisson.
 L'investissement pour construire les nouvelles installations exi-

ge \$1 million et demi. M. Nicolas espère recevoir une subvention totalisant le quart des investissements de la part du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à titre d'indemnisation pour la relocalisation de l'usine.
 Le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) se serait engagé verbalement à défrayer 20 pour 100 du coût de l'usine. Quant à la compagnie, elle déboursa environ 55 pour 100 de la facture totale pour la construction.
 M. Nicolas prévoit traiter cinq millions de livres de poissons brut, d'ici quatre ans, en regard des deux millions et demi de livres actuellement traités.

Trois villes choisiront leur région

par Michel CORBEIL
 du bureau du Soleil
 MATANE — Demain soir, les citoyens de Grande-Vallée, de Petite-Vallée et de Cloridorme seront appelés à s'exprimer au sujet du choix de leur région d'appartenance dans le cadre de la création des municipalités régionales de comté (MRC).
 Le comité de consultation de la Gaspésie pour l'implantation des MRC se rendra à Cloridorme pour recueillir les commentaires des personnes demeurant dans ces trois municipalités.
 Techniquement, les citoyens de ces endroits peuvent faire partie du MRC du comté de Gaspé-Ouest, ayant comme chef-lieu Sainte-Anne-des-Monts, ou du MRC qui englobera le grand Gaspé.
 "Pour l'instant, rapporte le secrétaire de la municipalité de Grande-Vallée, M. Charles-Emile Minville, le sentiment d'appartenance semble se diriger vers Gaspé." Tout dépendra de l'opinion des citoyens, de même que de l'importance que

Gaspé entend s'accorder au sein d'un tel MRC.
 La séance de vendredi en est une de consultation. Des réunions du même type sont organisées un peu partout à travers la province à l'occasion de la mise en action de la loi 125, portant sur l'aménagement du territoire et prévoyant la création des MRC.
 Les groupes et les individus des trois municipalités sont invités à se faire entendre au sein du comité de consultation formé de Me Raoul Poirier, qui en assume la présidence, du préfet de comté, M. TERENCE Coulombe, et du maire démissionnaire de Gaspé, Me Robert Pidgeon.
 M. Coulombe, qui est maire de Mont-Louis également, représente l'Union des conseils de comté au sein du comité et Pidgeon, malgré qu'il ne soit plus le maire de Gaspé, demeure le représentant de l'Union des municipalités du Québec. Le comité procède à la consultation des citoyens des municipalités situées de Cap-Chat jusqu'à L'Ascension-de-Matapédia, en passant par la pointe de la péninsule gaspésienne.

Réunion sur l'avenir de Sainte-Thérèse-de-Gaspé

par Michel CORBEIL
 GASPÉ — Plusieurs représentants de Sainte-Thérèse-de-Gaspé rencontreront, cet après-midi, les fonctionnaires de Pêches et Océans Canada pour les convaincre de la nécessité de rénover le havre de pêche de la municipalité.
 La Chambre de commerce de Sainte-Thérèse, des représentants de la ville, des producteurs de poisson et des délégués des Chambres de commerce de la région avoisinante seront du nombre des intervenants entendus par les fonctionnaires.
 La réfection du havre est à réaliser de manière urgente. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a prêté une oreille attentive

aux doléances des pêcheurs de Sainte-Thérèse-de-Gaspé. Certains intervenants craignent que le parc industriel de Grande-Rivière doive faire le plein d'usines avant que les gouvernements ne songent à régler les problèmes de la municipalité.
 La Chambre de commerce de Sainte-Thérèse ne peut chiffrer le coût de la rénovation du havre, ne disposant pas des moyens techniques pour le faire. Cette expertise, laisse entendre un représentant de cet organisme, M. Luc Plourde, Pêches et Océans Canada en dispose.
 Il en coûterait \$2 à \$4 millions pour la réfection, selon des estimations sommaires. Aujourd'hui, Pêches et Océans Canada pourrait préciser le montant nécessaire.

Voirie forestière

SACRE-COEUR — Des travaux de voirie forestière totalisant \$6 millions sont présentement en cours d'exécution dans la région administrative de la Côte-Nord. Les Produits forestiers Saguenay Ltée, Papeterie Reed, Québec North Shore Paper et la scierie Betamites Ltée mettent à profit l'entente auxiliaire Québec-Canada sur les chemins forestiers, pour réaliser quelque 68 kilomètres d'amélioration et de construction de nouveaux chemins. En vertu de l'entente, rapporte l'hebdomadaire Progrès-Dimanche dans sa dernière édition, ces compagnies bénéficient d'une subvention de 50 pour 100 du coût des travaux entrepris.

Le futur quartier général de la SQ à Rimouski sera prêt en 1982



Les nouveaux locaux de la SQ à Rimouski coûteront \$4 millions.

par Michel CORBEIL
 RIMOUSKI — Mme Jocelyne Ouellette ministre des Travaux publics du gouvernement du Québec, a levé la première pelle de terre, hier, à Rimouski, à l'emplacement du futur quartier général de la Sûreté du Québec dans l'Est de la province.
 Situé sur la rue Vanier, à Rimouski, le nouveau bâtiment est construit au coût d'environ \$4 millions. Il devrait être achevé au printemps 1982.
 Cette nouvelle construction s'inscrit dans un plan d'ensemble pour relocaliser les effectifs de la Sûreté dans des bâtiments plus adéquats. Il y a deux ans, le poste de Gaspé inau-

gurait de nouveaux locaux. L'an dernier, c'était Matane.
 Au début du mois de septembre, des travaux de plus de \$1 million débutaient pour une nouvelle construction destinée à accueillir les policiers de la Sûreté à Chandler. Les postes d'Amqui et de Matapédia pourraient être les prochains à se doter de nouvelles installations.
 Le futur bâtiment de Rimouski abritera les quelque 125 policiers de la région. Il couvrira 8,000 mètres carrés de surface, soit le triple de la superficie des locaux actuels situés sur la rue Moreau.

Tous les services policiers y seront concentrés. A l'intérieur, il y aura une salle de tir, une pour l'entraînement des policiers, une autre à la disposition du maître-chien et de son animal, de même que les locaux des télécommunications et qu'un stationnement souterrain d'une capacité d'une quinzaine de voitures.
 A l'extérieur, un stationnement pouvant accueillir quelque 150 véhicules sera aménagé, de même qu'un hélicoptère. L'édifice sera érigé par une firme de la région de Montréal.

Pensée du jour

"C'est par l'excellence de ses loisirs que l'homme raffiné se révèle."

(A. Gide)

RESTAURANT LA SAUVAGERIE
 St-Jean-Christophe
 839-7914

MOTEL METROPOLE

5225, boul. Métropolitain est (sortie 77) Montréal

9.00 PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE

RESERVATIONS: (514) 322-8640

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Les 26, 27 et dimanche le 28 septembre le carré d'orange à la double occupation d'orange, vert, au beurre, d'une tomate grillée et de pommes de terre châteaues. Ce plat sera précédé d'une terrine de lapereau et d'un consommé double au sherry. Le chapeau des mille douceurs terminera ce repas. Café.

Le tout: \$12.95

27, Ste-Angele, Québec 692-3833

Je donne le grand coup

Je souscris généreusement à la campagne de financement du Parti libéral du Québec

Faites parvenir votre contribution au:
 Parti libéral du Québec
 460, Gifford
 Montréal, Québec
 H2J 1N3

Renseignements sans frais d'interurbain: 1-800-361-7524

marc legrand musique

Place Laurier, Ste-Foy 656-9392
 Place Fleur de Lys 529-0767

10% ET PLUS de rabais sur les guitares classiques

MAINTENANT A PLACE FLEUR DE LYS

YAMAHA
 (rabais supplémentaire pour achat en quantité) et sur toutes les

Flûtes 5 derniers jours PROFITEZ-EN

CENTRE D'AUBAINES

Choix de matériaux en quantité, des prix spéciaux et un service de livraison rapide pour Québec et la banlieue. (Nous faisons également la livraison à l'extérieur)

GRAND SPECIAL tapis et prélatris en inventaire Ex.: prélatris sans cirage 3.45 v.c. FOAM BLANC 1" 4 x 8 - La feuille 4.32 STYROFOAM BLEU S.M. R4 2 x 8 pi. La feuille 3.19 LAINE MINERALE LOUSSE Sac de 26 lb 5.95 BANC DE SCIE 10" Complet avec moteur Spé. 229.00 CLOTURE A NEIGE 4'x50' Rouleau 17.95 CONTRE-PLAQUE 1/2 4'x4' la feuille 5.15 SPECIAL SUR TUILE EN CERAMIQUE A partir de 70¢ p.c. SAC DE CIMENT Ordinaire 40 kilos 3.60 MORTIER 30 kilos 2.39	GRAND CHOIX DE BOIS NATUREL POUR FINITION INTERIEURE Cèdre clair 26.95 pqt Pin Trojan Princesse 20.95 qt Cèdre rustique 24.95 qt Pin Ranch 6" 565.00 m.p. SPECIAL "1er ARRIVE" GENERATRICE McCULLOUGH 1500 watts 359.00 2000 watts 459.00 3300 watts 579.00 GRAND CHOIX de PORTES et FENETRES Ex.: Ensemble de porte de service 154.00 Fenêtres 3x3 Super 63.00 SPECIAL GARAGE PREFABRIQUE Construction robuste Bois choisi No 1 Complet: boulons, vis, toiles, tuyaux, etc. 10' x 20' contre-plaqué 299.95 10' x 20' aspenite 249.95 Reservez le vôtre maintenant.
---	--

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, 8h à 17h30. Jeudi, vendredi, 8h à 21h. Samedi, 8h30 à 12h.

CONTRE-PLAQUES MODERNES INC. 1979

1177, BOUL. PIE XI SUD, VAL-BELAIR **842-1911**

Les ressources forestières disponibles, gros obstacle à la réouverture de Rayonier

par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — Les concessions forestières de Rayonier-Québec sont-elles suffisantes pour permettre l'exploitation d'une usine de pâte à papier ou de pâte kraft de l'importance de celle de Port-Cartier? Telle est la question à laquelle sont actuellement confrontés de nombreux experts. Et, sans réponse formelle à cette question, la réouverture du "moulin" de Port-Cartier, demeurera toujours hypothétique.

Autre question majeure dans ce dossier qui alimente la chronique depuis près d'un an: quels sont les intérêts financiers puissants qui se cachent derrière Boxcraft, une petite cartonnerie de Ville Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de \$10 millions et qui se propose d'acquérir, avec des subsides gouvernementaux, il est vrai, une usine et une concession forestière d'une valeur de \$320 millions et qui fournissait de l'emploi à 1,300 travailleurs.

Le coût du bois

Lors de la fermeture de l'entreprise, il y a un an, les dirigeants de Rayonier-Québec notaient déjà que les ressources forestières de leur vaste concession avaient été l'un des obstacles majeurs à l'exploitation normale et à la rentabilité de l'usine portcartoise. Non pas qu'il n'y ait pas de bois sur la Côte-Nord. Mais les ressources sont moins abondantes que prévues d'une part, leur accès est extrêmement difficile d'autre part.

Au point que le coût de bois livré dans la cour de l'usine coûtait 20 à 25 pour 100 plus cher que le seuil de rentabilité ne l'exigeait.

En juin dernier, l'ancien sous-ministre adjoint à l'Énergie et aux Ressources, ancien président de la Rexfor et maintenant président de la Scierie des Outardes Enr., M. Albert Côté, précisait au SOLEIL que les approvisionnements en bois et leurs coûts pourraient se révéler un obstacle majeur à la réouverture de l'usine portcartoise.

Samedi dernier, lors du colloque organisé par la Chambre de commerce de Port-Cartier, M. Pierre Bédard, commissaire industriel, rapportait qu'une étude est actuellement en cours sur les ressources forestières de la région et que, d'ores et déjà, elles se révélaient quelque peu décevantes.

Rappelons aussi qu'un ambitieux projet de scierie à Port-Cartier, l'hiver dernier, n'a pu se réaliser. Deux raisons: manque de capitaux et absence de ressources forestières.

Plusieurs producteurs

Il est vrai cependant que la "côte à bois" de Rayonier-Québec intéresse plusieurs producteurs québécois de pâtes et papiers. Ceux-ci, l'hiver dernier, s'étaient portés acquéreurs des 200,000 cunites de bois coupés et non ramassés qui "traînaient" encore dans les concessions de la multinationale de Stamford.

Parmi ces producteurs, mentionnons Kruger, Domtar et la compagnie de papier QNS.

En juin dernier, lors de son entretien avec LE SOLEIL, M. Albert Côté émettait l'avis selon lequel les ressources forestières accessibles de la Côte-Nord pourraient peut-être se montrer insuffisantes pour permettre à trois producteurs majeurs de pâtes et papiers d'opérer sur la base de la rentabilité. Soit Papiers Reed à Forestville pour le "moulin" de Québec, la compagnie de papier QNS, à Baie-Comeau, et Rayonier-Québec à Port-Cartier.

Toutefois, les concessions forestières de Rayonier-Québec pourraient se révéler un atout précieux pour plusieurs producteurs québécois qui y trouveraient une source d'approvisionnement en bois complémentaire non négligeable, surtout à une époque où l'industrie fonctionne à la limite de ses capacités de production et où des grèves ouvrières ont considérablement diminué l'approvisionnement en bois.

Une priorité

Dans une entrevue publiée dans LE SOLEIL, hier, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a expliqué clairement que la réouverture de l'usine portcartoise dépendra des résultats d'une étude en cours sur les ressources forestières contenues dans les vastes concessions de Rayonier-Québec.

Sans le dire explicitement, le ministre laisse entendre que la priorité du ministère demeure celle du projet de papeterie dans le Bas-Saint-Laurent. Et M. Yves Bérubé précisait même que, à Matane ou à Causapscal, le projet de papeterie aura déjà pris son envol avant qu'un plan de relance de l'usine portcartoise ne voit le jour. Ce qui permet de supposer qu'un éventuel plan de relance de l'usine de Port-Cartier nécessitera encore plusieurs mois de recherches et d'études avant d'être formulé. Et encore plusieurs mois avant de se concrétiser.

Une étude en cours

Sans vouloir confirmer les informations publiées récemment par

LE SOLEIL, le ministre Bérubé n'a pas voulu les démentir en affirmant que certains investisseurs "voulait conserver l'anonymat". Les informations publiées par LE SOLEIL faisaient état de Kruger d'une part, de Domtar, donc la Caisse de dépôts et placements du Québec, d'autre part.

En juin dernier, LE SOLEIL faisait état qu'une petite entreprise montréalaise, Boxcraft, se montrait intéressée par la relance de l'usine de Port-Cartier.

Parce que cette entreprise ne semble pas avoir l'envergure nécessaire, ni les capitaux pour relancer une usine de l'importance de celle de Rayonier-Québec, de nombreuses spéculations ont eu cours à l'effet qu'un puissant groupe se dissimulait derrière Boxcraft.

D'aucuns ont avancé le nom de la multinationale ITT et leurs spéculations se sont vues "accréditées" cet été par une déclaration ambiguë de M. Martin Arnold, porte-parole de Rayonier-Québec à Stamford, Connecticut, à l'effet que ITT pourrait éventuellement participer à un projet de relance de l'usine portcartoise. Mardi à Rimouski, les déclarations de M. Yves Bérubé semblaient confirmer une telle hypothèse.

D'autres ont avancé la possibilité qu'un consortium québécois, formé d'industriels des pâtes et papiers, se joignent à Boxcraft, maître d'oeuvre de la relance éventuelle de l'usine de Rayonier-Québec. Dans ce consortium, se retrouvaient un cartonnier, Kruger, et une entreprise très diversifiée, Domtar.

Des garanties

En attendant, le président de Boxcraft, M. Arthur Ruddy, et un consultant de la firme I.P. Sharp, M. Walter Keirstead, se sont associés pour former une compagnie ayant pour nom "Les produits forestiers de Port-Cartier Inc."

Ils ont également fait réaliser deux études préliminaires qui ont été déposées par la suite sur le bureau du ministre Bérubé. L'une pour vérifier la rentabilité de l'usine de Port-Cartier a été confiée à la firme Darveau, Grenier, Lucier et Associés de Québec; l'autre pour vérifier la rentabilité des concessions forestières de Rayonier-Québec à la firme H.A. Simmons Tescult de Vancouver.

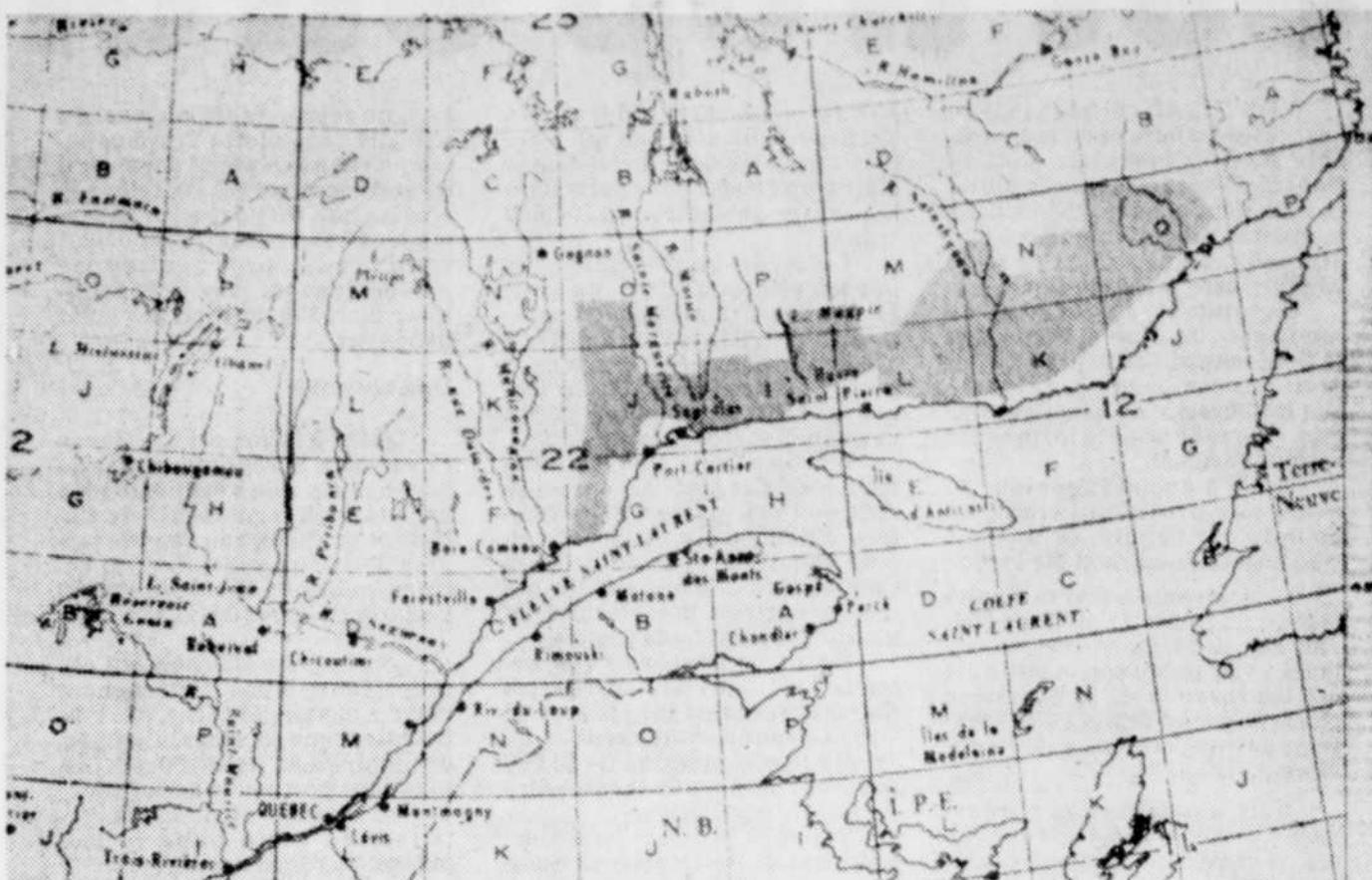
Selon les informations dont dispose LE SOLEIL, il ne semble pas que ces études aient donné satisfaction aux experts du ministère de l'Énergie et des Ressources qui a mentionné qu'il ne subventionnerait pas en tout ou en partie une étude de

rentabilité plus élaborée tant et aussi longtemps qu'il n'aurait pas quelques "garanties substantielles" de la part de Les produits forestiers de

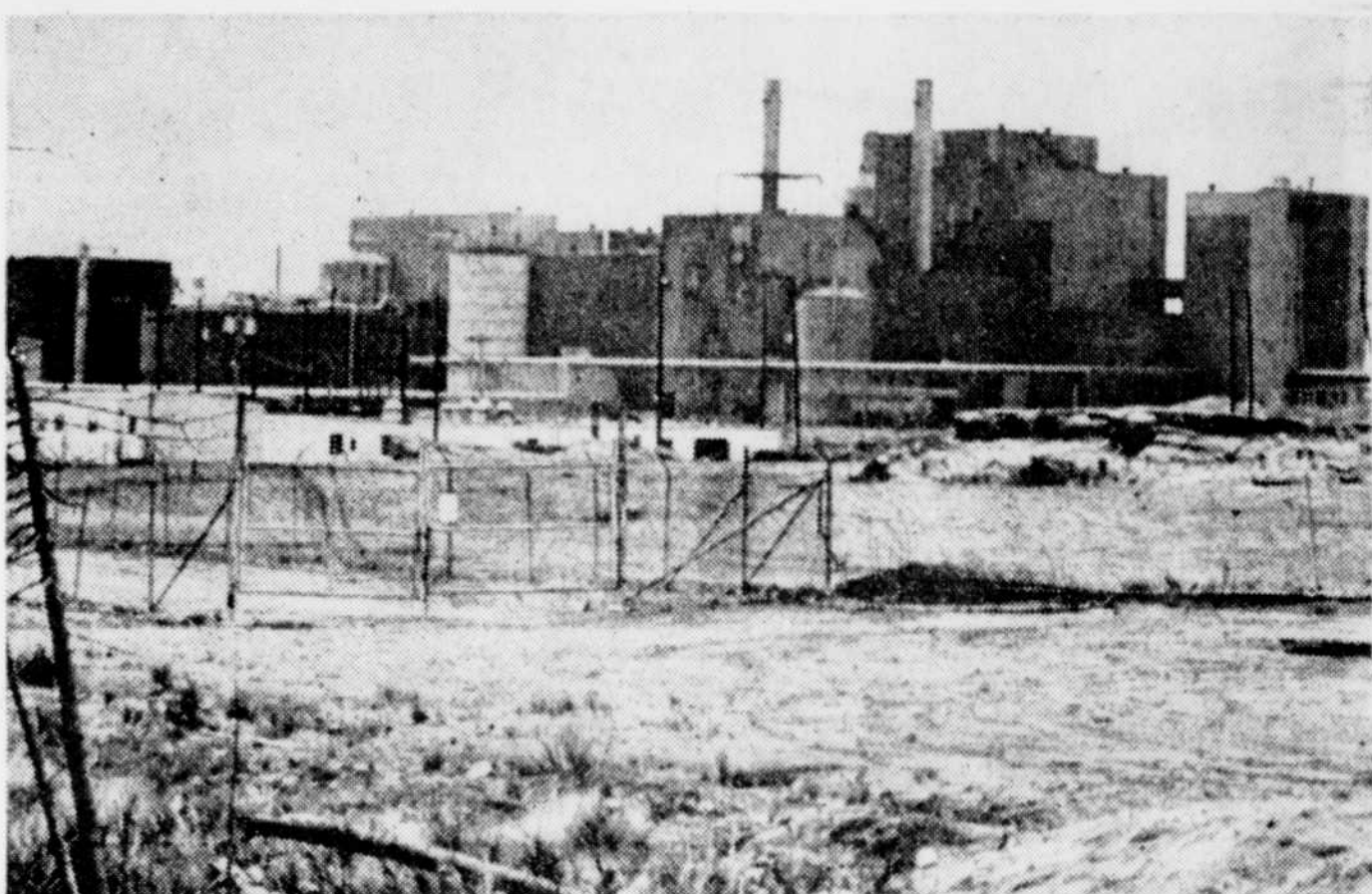
Port-Cartier Inc.

Une étude de rentabilité plus élaborée nécessiterait un investissement d'environ \$200,000. A

cette fin, le Conseil du trésor a déjà débloqué un crédit de \$100,000. Le reste devant être défrayé par Otawa.



En foncé, les concessions forestières concédées à Rayonier.



L'usine de ITT-Rayonier, à Port-Cartier, est fermée depuis un an.

ARMAND BOUDRIAS

Offre spéciale

Armand Boudrias vous invite à sa vente de complets sur mesure pour l'automne et l'hiver.

Blazers: \$208.00

Complets sur mesure
\$268.00



Quatre magasins:

Place Québec
524-5263

Place Bonaventure
875-2013

6818, rue St-Hubert
273-2851

St-Bruno
653-9422



Des merveilles de broderie chinoise

Bien avant que les européens aient maîtrisé l'art des travaux à l'aiguille, la Chine (pays d'origine du ver à soie) produisait déjà de superbes broderies artistiques.

Les Chinois, traditionnellement, utilisent du fil de soie sur un fond en soie. Ils brodent à la main en suivant un patron et étirent la soie sur des pivots situés sur un cadre. Il s'agit ensuite de broder avec art des paysages élaborés, des dragons, des oiseaux et des fleurs à l'aide de petits points très serrés.

Les couleurs sont si brillantes et si variées, tellement fines et uniformes sont les surfaces de ces broderies, que les connaisseurs prétendent qu'elles rivalisent avec les peintures du point de vue esthétique.

Autrefois, en Chine, les vêtements des nobles étaient brodés pour indiquer le rang de celui qui les portait. Les motifs et les couleurs étaient déterminés d'avance.

Aujourd'hui, les occidentaux ayant des goûts aristocratiques peuvent trouver maints usages à ces remarquables brode-

ries. Elles peuvent être encadrées et suspendues, servir de cache-oreillers, ou de décoration sous une table en verre.

Le voyage: De la province de Kwang-tung par train jusqu'à Hong Kong. A bord du Neptune Diamond V-15E à travers la mer des Philippines aidé par les vents nord-est pour la traversée du Pacifique Nord, à travers le Canal de Panama puis vers le Nord sur l'océan et les voies maritimes intérieures jusqu'à Toronto.

IMPORT BAZAAR

Place Fleur de Lys — 524-5591
550 boul. Hamel, Québec

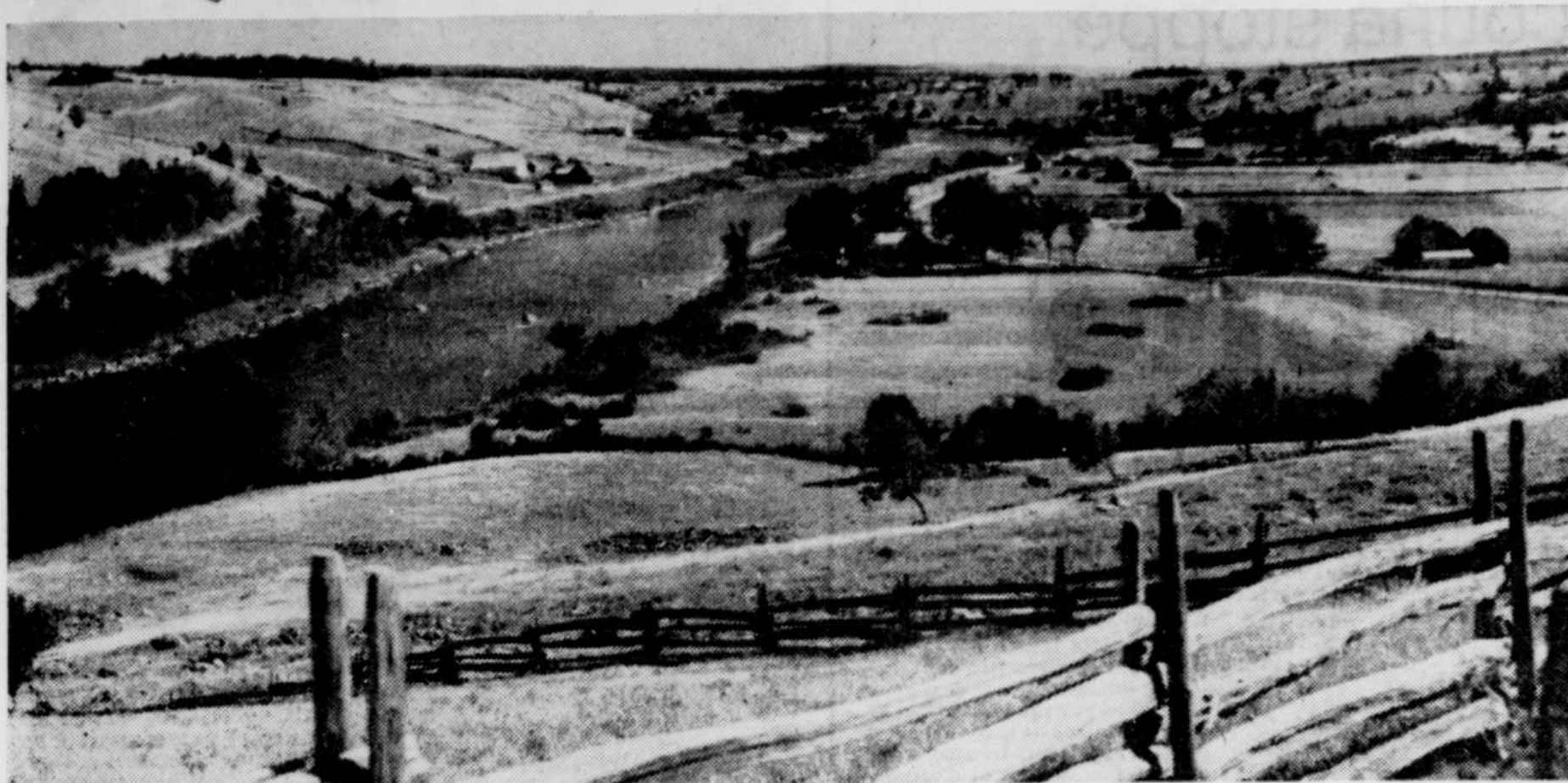
Lun-Mer 9:30-5:30, Jeu-Ven 9-9 Sam 9-5

Nouveaux logis en Gaspésie

CARLETON — Les Caisses populaires Desjardins de Carleton, Bonaventure et New Richmond prairaient des corporations à but non lucratif mis sur pied pour la construction d'habitations. La construction de trois bâtiments comprenant 12 logements chacun, a débuté le 16 septembre. Les travaux sont financés par un prêt de la Fiducie du Québec, un organisme du Mouvement Desjardins. Des subventions de la Société centrale d'hypothèques et de logements ramèneront le taux d'intérêt d'emprunt, pour lancer le projet, de 12.25 pour 100 à 2 pour 100. Ainsi, un logement comprenant trois chambres sera loué \$250 plutôt que \$493. M. Serge Audet, gérant de la caisse de Carleton, précise que l'an dernier, les caisses populaires de l'endroit avaient participé à un projet identique. Les appartements sont destinés à une clientèle à revenus moyens. La construction devrait être terminée le 31 janvier. "Nous avons un manque terrible de logements, explique M. Audet. Nous avons déjà une liste d'attente pour les appartements qui ne sont pas encore construits."

A l'AFEAS

SEPT-ILES — Le vendredi 3 octobre, à 19h, dans les salons de l'Auberge des Gouverneurs, le club local de l'AFEAS recevra Mme Christiane Gagnon, de Rimouski, présidente régionale des AFEAS. Pour informations supplémentaires, s'adresser à Mme Lucille Dignard, présidente du club septilien de l'AFEAS au 962-2225.



Il semble qu'un kiosque d'information serait nécessaire à l'année longue dans la vallée de la Chaudière.

Baisse du tourisme en Beauce...

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Par rapport à l'an passé, on a enregistré une baisse de 45 pour 100 de la clientèle touristique au kiosque du Carrefour Saint-Georges de Beauce, pour la période du 20 juin au 28 août inclusivement.

Cette forte baisse est attribuable au fait que l'an passé, la région de Saint-Georges de Beauce a été le théâtre d'une compétition d'envie provinciale avec la présentation des Jeux d'été du Québec, et que cette année on a assisté à un exode massif des Québécois vers les plages du Maine.

Toutefois, au niveau des hôteliers, restaurateurs et autres commerçants reliés à l'industrie tou-

ristique, il ne semble pas y avoir eu de baisse à la fréquentation touristique, par rapport à l'an dernier.

Statistiques

Pour la période du 20 juin au 28 août inclusivement, 5,155 visiteurs se sont arrêtés au kiosque touristique du Carrefour Saint-Georges, soit pour prendre de l'information sur la région de Saint-Georges, la Beauce et autres régions du Québec, ainsi que sur les autres provinces canadiennes et les États-Unis.

La plupart de ces visiteurs utilisaient comme moyen de transport l'automobile à 91,9 pour 100, alors que 5,6 pour 100 étaient en motocyclette, en "campeur" (roulotte

motorisée) ou sur le pouce, et 2,3 pour 100 en autobus.

De ces 5,155 visiteurs en Beauce, 31,4 pour 100 se sont enregistrés dans des hôtels ou motels, 23 pour 100 faisaient du camping, 11,2 pour 100 étaient logés chez des parents ou amis, et 2,5 pour 100 s'hébergeaient autrement, soit dans des chalets ou hébergement à la ferme.

Aussi, 81,1 pour 100 de ces 5,155 visiteurs étaient des Québécois, 3,3 pour 100 des Canadiens (excluant le Québec), 14 pour 100 des États-Unis et 1 pour 100 de d'autres pays.

On se doit de noter que 31,9 pour 100 de ces visiteurs n'étaient que de passage.

Circuit emprunté

D'après la provenance des visiteurs et le but de leur voyage, en plus de la route 173 Président-Kennedy, il ressort que la route reliant Sherbrooke à Beauceville ou Saint-Georges et passant par Lac-Mégantic devient de plus en plus fréquentée par les gens de la région de Montréal, qui après avoir visité la Beauce poursuivent leur route vers Québec ou Lac-Etchemin.

Selon les renseignements obtenus, il apparaît que le besoin d'un kiosque d'information touristique en permanence dans la région de Beauce, est une priorité et qu'il appartient aux Beaucerons de faire les démarches nécessaires pour l'obtenir.

... réunion à ce sujet en novembre

SAINT-GEORGES (PHD) — Pour d'ici la fin de la présente année, les priorités de la division tourisme au Conseil économique de Beauce (CEB) sont: une journée d'étude sur le tourisme en Beauce, la publication d'un dépliant regroupant différentes informations sur le sport de la motoneige en Beauce, une chronique journalistique sur le tourisme régional et la tenue de congrès en Beauce.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, Mlle Guylaine Nadeau, agent de dé-

veloppement touristique au CEB, lors d'une conférence de presse tenue au siège social du CEB à Ville Saint-Georges-Ouest.

Selon Mlle Guylaine Nadeau, "la date retenue pour cette journée d'étude sur le tourisme en Beauce, qui aura lieu à Beauceville le 20 novembre prochain, permettra aux intervenants de tous les secteurs d'activités touchés en Beauce, par l'industrie touristique, d'échanger sur des problèmes et actions communs".

"Ce sera la première fois, a-t-elle

dit, qu'une telle rencontre de tous les intervenants touristiques sera rendue possible en Beauce et les sujets traités lors de cette journée d'étude seront d'ordre général tout en reflétant les réalités touristiques beauceronnes."

La responsabilité de cette importante journée d'étude en Beauce, a été confiée à MM. Gilles Bernier, de Ville Saint-Georges, et Roger La-chance, de Saint-Gédéon.

Quant au projet de la publication

d'un dépliant regroupant différentes informations sur le tourisme de la motoneige en Beauce, accompagné d'une carte du réseau des sentiers de motoneige de la région, ce dépliant sera réalisé en collaboration avec les clubs de motoneigistes de la Beauce, de Dorchester et de Frontenac.

Au sujet d'une chronique journalistique sur le tourisme, Mlle Guylaine Nadeau fit savoir "qu'elle sera orientée de manière à toucher le plus de lecteurs possible, par la variété et l'opportunité des sujets traités".

"Aussi, ajoute Mlle Nadeau, nous appuierons les efforts des organisateurs et continuerons à promouvoir la tenue de congrès en Beauce."

Colloque sur la télévision communautaire

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil
THETFORD MINES — La Télévision communautaire de la région de l'Amiante (TVCRA) tiendra un colloque à Thetford Mines, le 4 octobre, au cours duquel elle analysera les images différentes qu'elle a projetées dans le milieu au cours de ses sept premières années d'existence. Du même coup, l'organisme fera une évaluation de son avenir.

La TVCRA entend innover au cours de la prochaine année en produisant des émissions en couleur. Elle veut, selon son président, M. Jean-Pierre Aumont, mettre davantage l'accent sur la qualité des productions que sur la quantité.

Le colloque dont les délibérations se dérouleront en la salle communautaire de la Caisse populaire de Notre-Dame, sera ouvert à tout le monde et non seulement aux 28 organismes issus des milieux populaires et aux 250 individus membres de la TVCRA.

Dans un premier temps, les participants chercheront à définir le rôle, le mandat que doit assumer une télévision communautaire dans le milieu. Pour un M. Aumont soutient que la télévision des travailleurs est au service des organismes membres

mais qu'elle ne doit pas pour autant être à la remorque de ceux-ci.

Dans un deuxième temps, les congressistes essayeront, devant le phénomène de la concentration de l'information, de situer les médias communautaires, de définir leurs forces et leurs raisons d'être compte tenu des attentes du milieu. Dans leur tâche, ils recevront l'aide d'une personne-ressource, Mlle Lina Trudel, de l'Institut canadien d'éducation des adultes.

Evidemment, dans leur évaluation, les membres de la TVCRA devront tenir compte des faibles ressources budgétaires, techniques et humaines dont dispose leur organisme.

En 1979-1980, la TVCRA comptait trois employés permanents et avait un budget de fonctionnement de \$60,000 dont \$42,000 obtenus en subventions du gouvernement québécois. Pour 1980-1981, l'organisme prévoit l'embauche de deux autres employés permanents et doubler son budget. Ces projets sont liés étroitement à l'aide financière attendue du gouvernement.

La TVCRA diffuse quatre heures et demie d'émissions et de reprises chaque semaine sur les réseaux de distribution par câbles à Thetford, à Black Lake, à Robertsonville et à East Broughton.

Le Peuple-Courrier: accord de principe accepté au syndicat

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Une entente de principe intervenue ces

jours derniers et entérinée samedi par les 14 membres du Syndicat des travailleurs du Peuple de la Côte-du-Sud laissent entrevoir la signature, au cours des prochains jours, d'un premier contrat collectif de travail à l'hebdomadaire "Le Peuple-Courrier", de Montmagny.

C'est à l'unanimité que les journalistes et les employés de bureau et de production de l'hebdo, qui fait partie de la chaîne appartenant à l'ex-ministre Jean-Paul Cloutier, ont donné leur approbation à des offres salariales qui doubleront leur ré-

munération, au cours des trois prochaines années.

L'accord fait suite à des négociations laborieuses qui se poursuivent depuis près d'un an et qui n'ont été entreprises qu'après neuf mois de conflit juridique sur une accréditation syndicale demandée le 29 janvier 1979, mais qui n'a été confirmée que le 22 octobre suivant.

La syndicalisation et le premier contrat de travail des employés du Peuple-Courrier se sont également inscrits dans un cadre de rumeurs et de tractations "qui se poursuivent toujours", selon les dernières informations portées à la connaissance du président du syndicat, M. Gaëtan Godbout, de La

Pocatière, au sujet d'une vente éventuelle de cet hebdomadaire du groupe Québecor, de M. Pierre Peladeau.

Ce sont les employés de production de l'hebdo de Montmagny qui tire à quelque 12,500 exemplaires payés dans les comités de Belchasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska, qui connaîtront les majorations salariales les plus substantielles.

M. Godbout a fait état de gains pouvant atteindre 70 pour 100 d'un revenu moyen de \$160 par semaine pour la première année et de plus de 100 pour 100 pour la durée de trois ans du contrat de travail.

Quant aux autres employés, notamment l'équipe de rédaction, les augmentations seraient de l'ordre de 55 pour 100 pour la première année et de 75 pour 100 pour l'ensemble des trois ans.

Les dispositions du contrat collectif, qui se terminera le 28 février 1983, comporteront la rétroactivité au 1er janvier 1980.

Différentes clauses normatives prévoient notamment des vacances prolongées à trois semaines pour les employés disposant d'un an d'ancienneté et de quatre semaines pour ceux travaillant pour plus de trois ans.

Une acquisition jugée particulièrement importante par la partie syndicale a trait à la mise sur pied d'un organisme consultatif qui constituera en quelque sorte un comité de rédaction.

Les employés syndiqués du Peuple-Courrier ont par ailleurs obtenu, a souligné M. Godbout, la pleine sécurité d'emploi, soit à la fois au niveau des postes et des employés concernés.

Ambulance St-Jean de Charlevoix

BAIE-SAINT-PAUL — Le surintendant de l'Ambulance Saint-Jean pour la région de Québec, M. Camille Lévesque, présidait ces derniers jours, au centre communautaire de Baie-Saint-Paul, à l'inspection annuelle de la division ambulancière que dirige M. Benoît Desrosiers dans ce secteur.

Fondée il y a un an, cette division locale regroupe 28 secouristes, deux infirmières et un inspecteur encadrent ces volontaires.

La remise de certificats de compétence en premiers soins, une démonstration de secourisme et une réception ont marqué cette rencontre à laquelle participaient plusieurs invités, dont le député Raymond Mailoux.

ARMAND BOUDRIAS

Offre spéciale

Armand Boudrias vous invite à sa vente de complets sur mesure pour l'automne et l'hiver.

Blazers: \$208.00

Complets sur mesure
\$268.00



Quatre magasins: Place Québec 524-5263, Place Bonaventure 875-2013, 6818, rue St-Hubert 273-2851, St-Bruno 653-9422



Des merveilles de broderie chinoise

Bien avant que les européens aient maîtrisé l'art des travaux à l'aiguille, la Chine (pays d'origine du ver à soie) produisait déjà de superbes broderies artistiques.

Les Chinois, traditionnellement, utilisent du fil de soie sur un fond en soie. Ils brodent à la main en suivant un patron et étirent la soie sur des pivots situés sur un cadre. Il s'agit ensuite de broder avec art des paysages élaborés, des dragons, des oiseaux et des fleurs à l'aide de petits points très serrés.

Les couleurs sont si brillantes et si variées, tellement lisses et uniformes sont les surfaces de ces broderies, que les connaisseurs prétendent qu'elles rivalisent avec les peintures du point de vue esthétique.

Autrefois, en Chine, les vêtements des nobles étaient brodés pour indiquer le rang de celui qui les portait. Les motifs et les couleurs étaient déterminés d'avance. Aujourd'hui, les occidentaux ayant des goûts aristocratiques peuvent trouver maints usages à ces remarquables brode-

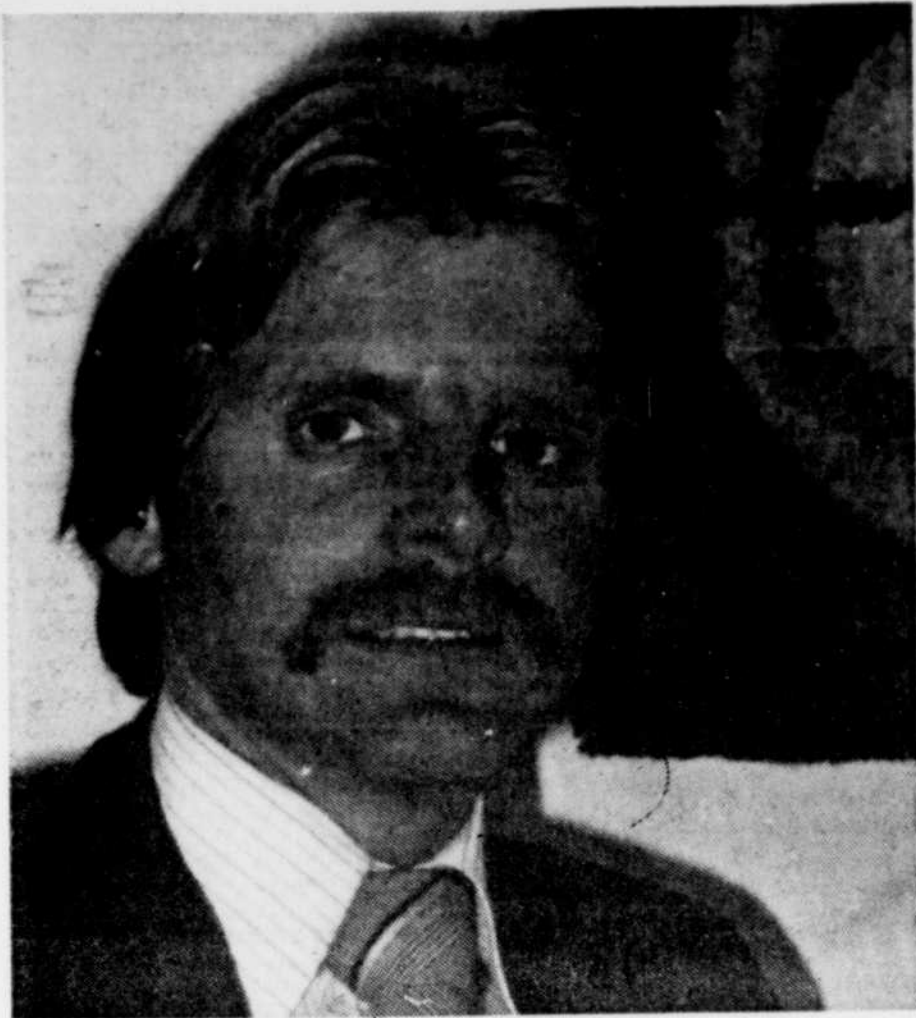
ries. Elles peuvent être encadrées et suspendues, servir de cache-oreillers, ou de décoration sous une table en verre.

Le voyage: De la province de Kwang-tung par train jusqu'à Hong Kong. A bord du Neptune Diamong V-15E à travers la mer des Philippines aidé par les vents nord-est pour la traversée du Pacifique Nord, à travers le Canal de Panama puis vers le Nord sur l'océan et les voies maritimes intérieures jusqu'à Toronto.

IMPORT BAZAAR

Place Fleur de Lys — 524-5591
550 boul. Hamel, Québec

Lun.-Mer. 9:30-5:30. Jeu.-Ven. 9-9. Sam. 9-5



M. Serge ROY

Investissements de \$7 millions Relance économique prévue en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — D'ici quelques mois, le secteur de la région de Beauce-Sud connaîtra une relance économique assez importante avec la venue d'une dizaine de nouvelles entreprises qui nécessiteront des investissements d'au moins \$7 millions.

Il s'agit de projets dans les secteurs des produits métalliques, d'aliments et de boissons, de plastiques et de bois, dont les deux principaux de ces projets sont en provenance de l'Espagne et de la Virginie, aux États-Unis.

C'est ce qu'a confirmé, hier, M. Serge Roy, directeur général du Conseil économique de Beauce (CEB), lors d'une conférence de presse tenue à Ville Saint-Georges-Ouest.

"Actuellement, ajoute M. Roy, nous sommes à compléter quatre de nos dossiers pour l'implantation de nouvelles entreprises et l'expansion d'entreprises existantes à Beau-

ceville, La Guadeloupe et les deux villes de Saint-Georges de Beauce."

Le responsable de la plupart de ces dossiers auprès du CEB est M. Serge Larochelle, agent de développement industriel et en ce qui regarde les dossiers spéciaux venant de l'extérieur du Québec, c'est le directeur général au CEB, M. Serge Roy, qui en a la responsabilité.

Aussi, on a appris qu'au niveau de l'animation économique, le CEB est à compléter l'organisation de deux cours pour ses membres, dont l'un est sur "la Bourse" et l'autre à savoir "comment se partir en affaire".

Ces deux cours se donneront à partir de novembre prochain, en collaboration avec le séminaire de Saint-Georges et le cégep de Lévis-Lauzon.

M. Serge Roy a de plus fait savoir que le CEB travaille activement à la venue d'un bureau "Communication-Québec" dans Beauce-Sud et

d'un "Centre de dédouanement" à Saint-Georges.

Pour la finalisation de ces deux dossiers, ajoute M. Roy, "le CEB a rencontré les fonctionnaires et les politiciens concernés et sommes très confiants d'amener ces nouveaux services dans notre milieu."

Le responsable de ces deux dossiers est M. Normand Bergeron, directeur adjoint au CEB.

Centre de dédouanement

Ce serait suite à une requête des entreprises de transport de la Beauce et des industriels important et exportant des produits aux États-Unis, que le CEB a décidé d'amorcer des démarches en vue de doter la Beauce d'un Centre de dédouanement.

A ce jour, fit remarquer Serge Roy "nous pouvons affirmer que le trafic entre les États-Unis et la Beauce est suffisant pour l'établissement d'un tel centre et que nous espérons sensibiliser au plus tôt le ministre du

Revenu du Canada, M. William Rompkey, de cette situation par l'entremise du député de Beauce aux Communes, M. Normand Lapointe."

Communication-Québec

La venue d'un tel bureau en Beauce aurait pour avantage de renseigner la population en général sur tous les services donnés par le gouvernement du Québec et d'offrir toute la gamme de brochures et documents mis à la disposition du public par le gouvernement québécois.

Comme l'a souligné M. Serge Roy "le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, M. Herman Mathieu, collabore étroitement avec le CEB dans ce projet, mais pour y réussir, a-t-il dit, l'on compte sur l'appui de la population beauceronne et des différents organismes locaux pour sensibiliser le ministre québécois des Communications, M. Denis Vaugeois, et ses fonctionnaires, qui ont le pouvoir de faire une réussite de ce projet".

La solution du CRDQ revenait à piller la forêt domaniale des Appalaches (Bérubé)

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Le Conseil régional de développement de Québec (CRDQ) n'a pas osé prendre position sur les coupes de bois de la forêt domaniale des Appalaches, et il s'est lavé les mains en se repliant sur une recommandation qui revenait à "laisser piller cette forêt publique". C'est par cette mise au point, et en soulignant qu'il s'était retrouvé dans l'inconfortable situation d'avoir à trancher entre deux clans irréductibles, que le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a justifié hier devant les membres du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, réunis à La Pocatière, sa décision de décembre dernier de répartir les coupes de bois du nouveau plan quinquennal à parts égales entre les employés syndiqués de Rexfor et les travailleurs forestiers de la Coopérative de gestion forestière des Appalaches (CGFA).

A part certains aménagements visant à réduire les mises à pied au minimum, a précisé M. Bérubé, il s'agit là d'une décision sur laquelle il n'entend pas revenir pour l'instant et dont il n'entrevoit pas de modifications de la part du premier ministre, M. René Lévesque, auquel le président des employés syndiqués de Rexfor, M. Jean-Claude Lévesque, s'est adressé en ultime recours ces jours derniers, "pour la sauvegarde d'une soixantaine de nos emplois".

Coincé

Le ministre de l'Énergie et des Ressources a déclaré que le désistement du CRUQ, à qui le gouvernement avait confié le mandat d'une consultation régionale, l'avait laissé coincé avec une suggestion d'allouer à chacune des deux parties en présence la moitié des coupes forestières augmentées à 80,000 unités de 100 pieds cubes, alors que les possibilités de la forêt domaniale des Appalaches étaient de 65,000 unités.

Il a adopté lui-même la solution de Salomon, celle de trancher en deux, mais en rétablissant le volume des coupes de bois à la capacité établie par la seule analyse sérieuse en

main à ce sujet, soit 60,000 unités en résineux et 5,000 en feuillus.

"Je n'ai eu aucun autre rapport technique sérieux sur la capacité forestière de la forêt des Appalaches, sauf cette étude, qui a été faite par celle par parcelle, et qui a été remise sur mon bureau par les services de mon ministère", a affirmé le ministre au SOLEIL. Ce dernier venait de le référer à des évaluations pouvant aller jusqu'à 120,000 unités, ainsi qu'il avait été fait mention lors des réunions de consultation du CRDQ.

Par ailleurs, M. Bérubé n'a pas caché que la décision gouvernementale d'amener graduellement les deux groupes forestiers à une parité de coupes de 32,500 unités en 1983-1984 à partir d'un partage de 41,000 à Rexfor et de

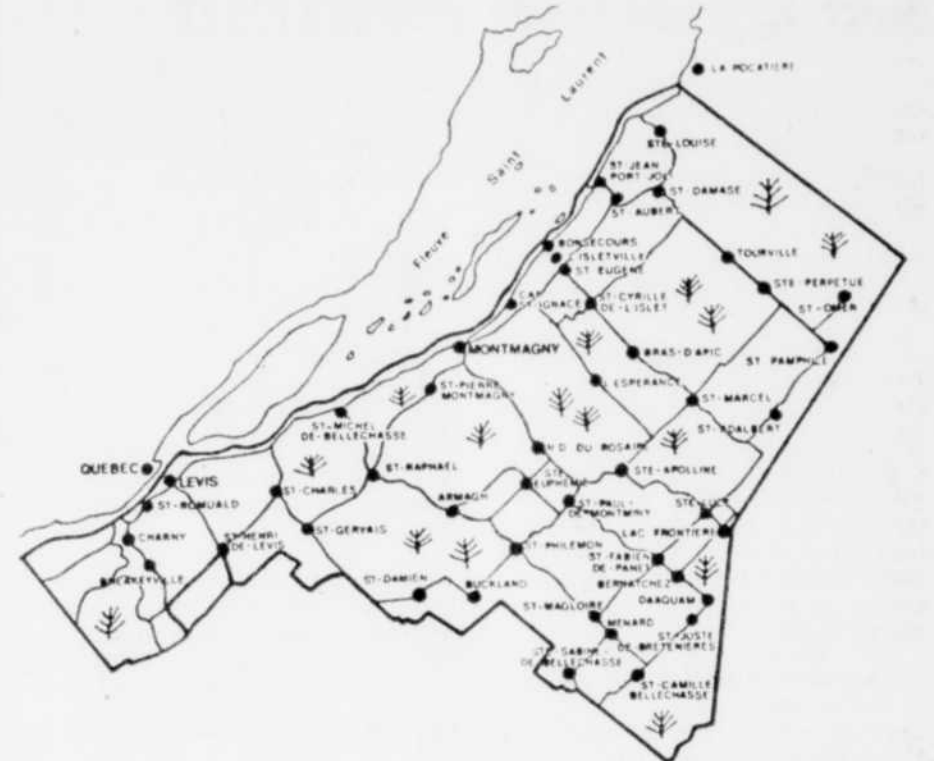
24,000 à la CGFA, cette année, sera de nature à créer un précédent favorable au développement de la formule coopérative dans l'exploitation des forêts publiques, et que le gouvernement manifestait ainsi un certain penchant à l'endroit du regroupement de forme coopérative.

Pas de réévaluation

D'autre part, dans cette redistribution des coupes forestières du nouveau plan quinquennal de la forêt domaniale des Appalaches, M. Bérubé a remarqué que l'objectif gouvernemental ne visait pas à maintenir le niveau des emplois au sommet artificiel d'il y a deux ans, mais bien de s'en tenir à limiter au minimum les mises à pied des travailleurs forestiers de la région concernée.

Dans les circonstances, sauf pour trois projets supplémentaires qui ont été retenus en juillet dernier et qui sont de nature à réduire l'impact du chômage, le ministre a fermement indiqué que le dossier de la forêt domaniale des Appalaches était fermé, en autant qu'il était concerné.

Rappelons que les trois activités forestières qui s'ajoutent au plan de gestion et qui seront susceptibles de créer quelque 30 nouveaux emplois, selon l'évaluation du ministre, se rapportent au programme suivant: 1 — abattage de feuillus sur 500 hectares par année, pendant deux ans; 2 — ouverture d'une pépinière de repiquage d'une capacité de trois millions de plants; 3 — aménagement d'une serre pour la production de 600,000 plans en réceptifs.



La forêt domaniale couvre trois comtés, Bellechasse, Montmagny et L'Islet.

Samson achète la boulangerie Tremblay, à Rivière-Malbaie

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

RIVIÈRE-MALBAIE — Le Groupe Samson s'est porté acquéreur de la boulangerie Tremblay et Frères, à Rivière-Malbaie. En plus de s'emparer d'une large part du marché charlevoisien, cette acquisition devrait lui permettre d'établir un point d'approvisionnement plus rapproché de la Côte-Nord.

C'est la quatrième boulangerie achetée par le Groupe Samson au cours de la dernière année. Cette entreprise, qui a pris naissance à Québec au début du siècle, contrôle une dizaine de boulangeries installées dans plusieurs régions de la province. Depuis 1975, l'entreprise a connu une expansion très rapide. Son chiffre d'affaires est maintenant de \$55 millions annuellement.

Si le volume de production de la boulangerie Tremblay et Frères demeurera sensiblement le même, les

nouveaux propriétaires entendent toutefois changer certains types de production. C'est ainsi que l'entreprise de Rivière-Malbaie sera appelée à produire beaucoup plus de pains et de brioches, tout en continuant à cuire le pain pour Charlevoix et la Côte-Nord.

Le directeur général du groupe, M. Marcel Samson, affirmait lors d'une conversation téléphonique que ces changements n'apporteront pas de diminution de personnel. L'entreprise compte 32 employés.

L'addition de la boulangerie Tremblay et Frères permet au Groupe Samson de compter sur un point d'approvisionnement beaucoup plus rapproché de la Côte-Nord. L'en-

treprise ne possède pas de boulangerie dans cette région, de telle sorte que l'approvisionnement se faisait à partir de Québec.

La boulangerie Tremblay et Frères a été fondée il y a 28 ans par Jacques Tremblay et certains membres de sa famille. Il y a deux ans, elle est passée entièrement sous le contrôle de Claude Lamoureux. Ce dernier détenait la moitié des actions de l'entreprise depuis 17 ans. L'an passé, la boulangerie s'était affiliée à Pain Copain. La production annuelle est approximativement de 1,8 million de pains. On produisait également des beignes et des brioches. M. Claude Lamoureux demeurera en place à titre de directeur de l'établissement par le Groupe Samson.

Pensée du jour

"C'est par l'excellence de ses loisirs que l'homme raffine sa vie."
(A. Gide)
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

MOTEL METROPOLE
5225, boul. Métropolitain est (sortie 77) Montréal
9.00 PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE
RESERVATIONS: (514) 322-8640

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
Les 26, 27 et dimanche le 28 septembre, le carré d'agneau à la diable accompagné d'haricots verts, de beurre, d'une tomate grillée et de pommes de terre chaudes. Ce plat sera précédé d'une terrine de lapereau et d'un consommé double au sherry. Le chariot des mille douceurs, terminera ce repas. Café.
Le tout: \$12.95
27, Ste-Angèle, Québec
692-3835

Je donne le grand coup

Faites parvenir votre contribution au:
Parti libéral du Québec
460, Gifford
Montréal,
Québec
H2J 1N3

Renseignements sans frais d'interurbain:
1-800-361-7524

Je souscris généreusement à la campagne de financement du Parti libéral du Québec

marc legrand musique

10% ET PLUS de rabais sur les guitares classiques

YAMAHA
(rabais supplémentaire pour achat en quantité et sur toutes les)

Flûtes 5 derniers jours PROFITEZ-EN

Place Laurier, Ste-Foy
656-9392

Place Fleur de Lys
529-0767

CENTRE D'AUBAINES

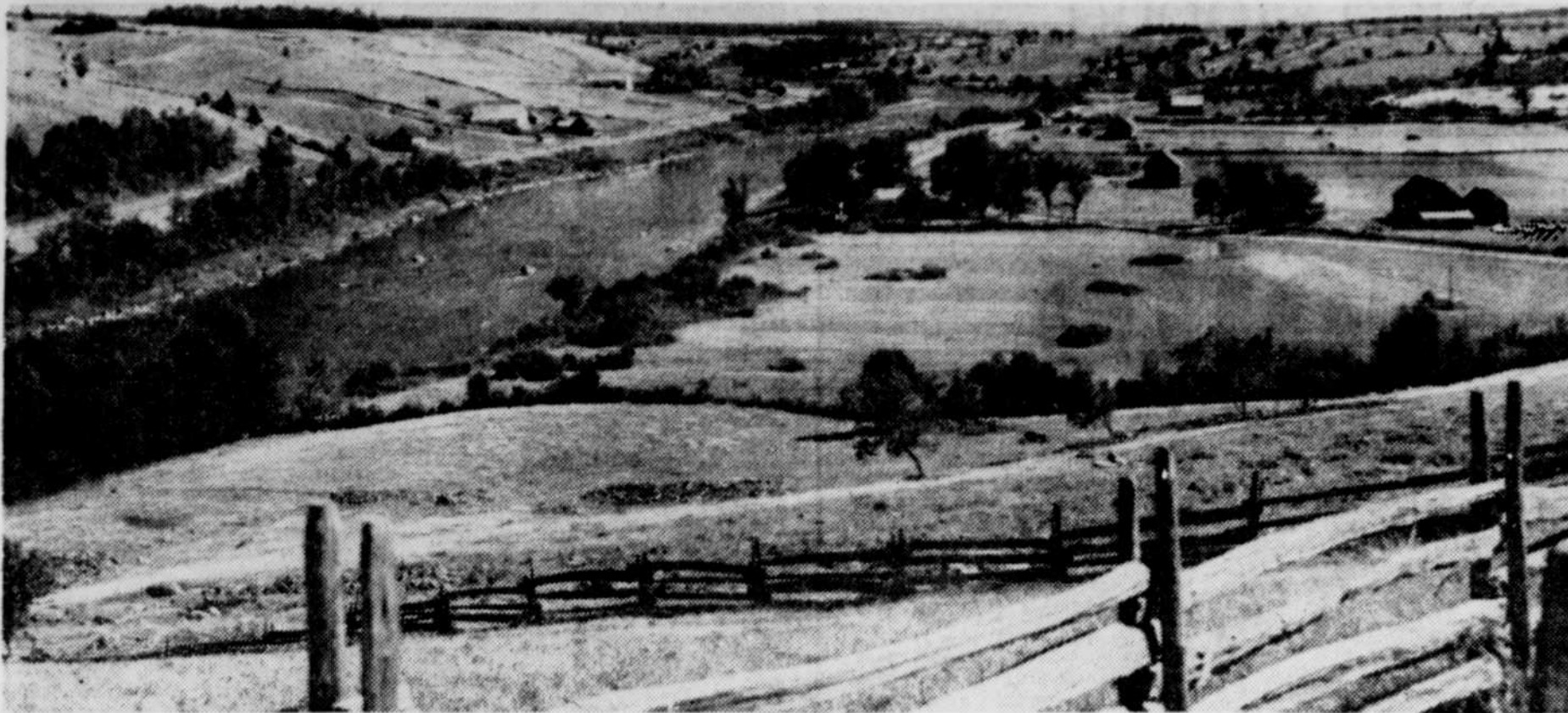
Choix de matériaux en quantité, des prix spéciaux et un service de livraison rapide pour Québec et la banlieue. (Nous faisons également la livraison à l'extérieur)

GRAND SPECIAL		GRAND CHOIX DE BOIS NATUREL POUR FINITION INTERIEURE	
tapis et prélatrs en inventaire	3.45	Cèdre clair	26.95
Ex.: prélat sans cirage	3.45	Pin Trajan Princesse	20.95
FOAM BLANC	4.32	Cèdre rustique	24.95
1" x 4 x 8 - La feuille		Pin Ranch 6"	565.00
STYROFOAM BLEU	3.19		
S.M. R4 2 x 8 pi. La feuille		SPECIAL "1er ARRIVE" GENERATRICE McCULLOUGH	
LAINE MINERALE LOUSSE	5.95	1500 watts	359.00
Sac de 26 lb		2000 watts	459.00
BANC DE SCIE 10"	229.00	3300 watts	579.00
Complet avec moteur			
CLOTURE A NEIGE	17.95	GRAND CHOIX de PORTES et FENETRES	
4'x50' Rouleau		EX.: Ensemble de porte de service	154.00
CONTRE-PLAQUE 1/2	5.15	Fenêtres 3x3 Super	63.00
4'x4' La feuille		SPECIAL GARAGE PREFABRIQUE	
SPECIAL SUR TUILLE EN CERAMIQUE	70.00	Construction robuste Bois choisis No 1	
A partir de		Complet: boulons, vis, toiles, tuyaux, etc.	
SAC DE CIMENT	3.60	10' x 20' contre-plaqué	299.95
Ordinaire 40 kilos		10' x 20' aspenite	249.95
MORTIER	2.39	Réservez le votre maintenant.	
30 kilos			

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, 8h à 17h30. Jeudi, vendredi, 8h à 21h. Samedi, 8h30 à 12h.

CONTRE-PLAQUES MODERNES INC. 1979

1177, BOUL. PIE XI SUD, VAL-BELAIR
842-1911



Il semble qu'un kiosque d'information serait nécessaire à l'année longue dans la vallée de la Chaudière.

Baisse du tourisme en Beauce...

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Par rapport à l'an passé, on a enregistré une baisse de 45 pour 100 de la clientèle touristique au kiosque du Carrefour Saint-Georges de Beauce, pour la période du 20 juin au 28 août inclusivement.

Cette forte baisse est attribuable au fait que l'an passé, la région de Saint-Georges de Beauce a été le théâtre d'une compétition d'envie provinciale avec la présentation des Jeux d'été du Québec, et que cette année on a assisté à un exode massif des Québécois vers les plages du Maine.

Toutefois, au niveau des hôtels, restaurateurs et autres commerçants reliés à l'industrie tou-

ristique, il ne semble pas y avoir eu de baisse à la fréquentation touristique, par rapport à l'an dernier.

Ce qui signifie, d'après Mlle Guylaine Nadeau, agent de développement touristique au Conseil économique de Beauce (CEB) "qu'étant située sur une route internationale, la Beauce a le privilège de pouvoir renouveler sa clientèle touristique".

Statistiques

Pour la période du 20 juin au 28 août inclusivement, 5,155 visiteurs se sont arrêtés au kiosque touristique du Carrefour Saint-Georges, soit pour prendre de l'information sur la région de Saint-Georges, la Beauce et autres régions du Québec, ainsi que

sur les autres provinces canadiennes et les États-Unis.

La plupart de ces visiteurs utilisaient comme moyen de transport l'automobile à 91,9 pour 100, alors que 5,6 pour 100 étaient en motocyclette, en "campeur" (roulotte motorisée) ou sur le pouce, et 2,3 pour 100 en autobus.

De ces 5,155 visiteurs en Beauce, 31,4 pour 100 se sont enregistrés dans des hôtels ou motels, 23 pour 100 faisaient du camping, 11,2 pour 100 étaient logés chez des parents ou amis, et 2,5 pour 100 s'hébergeaient autrement, soit dans des chalets ou hébergement à la ferme.

Aussi, 81,1 pour 100 de ces 5,155 visiteurs étaient des Québécois, 3,3 pour 100 des Canadiens (excluant le Québec), 14 pour 100 des États-Unis et 1 pour 100 de d'autres pays.

On se doit de noter que 31,9 pour 100 de ces visiteurs n'étaient que de passage.

D'après la provenance des visiteurs et le but de leur voyage, en plus de la route 173 Président-Kennedy, il ressort que la route reliant Sherbrooke à Beauceville ou Saint-Georges et passant par Lac-Mégantic devient de plus en plus fréquentée par les gens de la région de Montréal, qui après avoir visité la Beauce poursuivent leur route vers Québec ou Lac-Etchemin.

Selon les renseignements obtenus, il apparaît que le besoin d'un kiosque d'information touristique en permanence dans la région de Beauce, est une priorité et qu'il appartient aux Beaucerons de faire les démarches nécessaires pour l'obtenir.

... réunion à ce sujet en novembre

SAINT-GEORGES (PHD) — Pour d'ici la fin de la présente année, les priorités de la division tourisme au Conseil économique de Beauce (CEB) sont: une journée d'étude sur le tourisme en Beauce, la publication d'un dépliant regroupant différentes informations sur le sport de la motoneige en Beauce, une chronique journalistique sur le tourisme régional et la tenue de congrès en Beauce.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, Mlle Guylaine Nadeau, agent de dé-

veloppement touristique au CEB, lors d'une conférence de presse tenue au siège social du CEB à Ville Saint-Georges-Ouest.

Selon Mlle Guylaine Nadeau, "la date retenue pour cette journée d'étude sur le tourisme en Beauce, qui aura lieu à Beauceville le 20 novembre prochain, permettra aux intervenants de tous les secteurs d'activités touchés en Beauce, par l'industrie touristique, d'échanger sur des problèmes et actions communs".

"Ce sera la première fois, a-t-elle

dit, qu'une telle rencontre de tous les intervenants touristiques sera rendue possible en Beauce et les sujets traités lors de cette journée d'étude seront d'ordre général tout en reflétant les réalités touristiques beauceronnes".

La responsabilité de cette importante journée d'étude en Beauce, a été confiée à MM. Gilles Bernier, de Ville Saint-Georges, et Roger Lachance, de Saint-Gédéon.

Quant au projet de la publication

d'un dépliant regroupant différentes informations sur le tourisme de la motoneige en Beauce, accompagné d'une carte du réseau des sentiers de motoneige de la région, ce dépliant sera réalisé en collaboration avec les clubs de motoneigistes de la Beauce, de Dorchester et de Frontenac.

Au sujet d'une chronique journalistique sur le tourisme, Mlle Guylaine Nadeau fit savoir "qu'elle sera orientée de manière à toucher le plus de lecteurs possible, par la variété et l'opportunité des sujets traités".

"Aussi, ajoute Mlle Nadeau, nous appuierons les efforts des organisateurs et continuerons à promouvoir la tenue de congrès en Beauce."

Colloque sur la télévision communautaire

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La Télévision communautaire de la région de l'Amiante (TVCRA) tiendra un colloque à Thetford Mines, le 4 octobre, au cours duquel elle analysera les images différentes qu'elle a projetées dans le milieu au cours de ses sept premières années d'existence. Du même coup, l'organisme fera une évaluation de son avenir.

La TVCRA entend innover au cours de la prochaine année en produisant des émissions en couleur. Elle veut, selon son président, M. Jean-Pierre Aumont, mettre davantage l'accent sur la qualité des productions que sur la quantité.

Le colloque dont les délibérations se dérouleront en la salle communautaire de la Caisse populaire de Notre-Dame, sera ouvert à tout le monde et non seulement aux 28 organismes issus des milieux populaires et aux 250 individus membres de la TVCRA.

Dans un premier temps, les participants chercheront à définir le rôle, le mandat que doit assumer une télévision communautaire dans le milieu. Pour un, M. Aumont soutient que la télévision des travailleurs est au service des organismes membres

mais qu'elle ne doit pas pour autant être à la remorque de ceux-ci.

Dans un deuxième temps, les congressistes essayeront, devant le phénomène de la concentration de l'information, de situer les médias communautaires, de définir leurs forces et leurs raisons d'être compte tenu des attentes du milieu. Dans leur tâche, ils recevront l'aide d'une personne-ressource, Mlle Lina Trudel, de l'Institut canadien d'éducation des adultes.

Evidemment, dans leur évaluation, les membres de la TVCRA devront tenir compte des faibles ressources budgétaires, techniques et humaines dont dispose leur organisme.

En 1979-1980, la TVCRA comptait trois employés permanents et avait un budget de fonctionnement de \$60,000 dont \$42,000 obtenus en subventions du gouvernement québécois. Pour 1980-1981, l'organisme prévoit l'embauche de deux autres employés permanents et doubler son budget. Ces projets sont liés étroitement à l'aide financière attendue du gouvernement.

La TVCRA diffuse quatre heures et demie d'émissions et de reprises chaque semaine sur les réseaux de distribution par câbles à Thetford, à Black Lake, à Robertsonville et à East Broughton.

Le Peuple-Courrier: accord de principe accepté au syndicat

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Une entente de principe intervenue ces jours derniers et entérinée samedi par les 14 membres du Syndicat des travailleurs du Peuple de la Côte-du-Sud laissent entrevoir la signature, au cours des prochains jours, d'un premier contrat collectif de travail à l'hebdomadaire "Le Peuple-Courrier" de Montmagny.

C'est à l'unanimité que les journalistes et les employés de bureau et de production de l'hebdo, qui fait partie de la chaîne appartenant à l'ex-ministre Jean-Paul Cloutier, ont donné leur approbation à des offres salariales qui doubleront leur ré-

munération, au cours des trois prochaines années.

L'accord fait suite à des négociations laborieuses qui se poursuivent depuis près d'un an et qui n'ont été entreprises qu'après neuf mois de conflit juridique sur une accélération syndicale demandée le 29 janvier 1979, mais qui n'a été confirmée que le 22 octobre suivant.

La syndicalisation et le premier contrat de travail des employés du Peuple-Courrier se sont également inscrits dans un cadre de rumeurs et de tractations "qui se poursuivent toujours", selon les dernières informations portées à la connaissance du président du syndicat, M. Gaetan Godbout, de La

Pocatière, au sujet d'une vente éventuelle de cet hebdomadaire du groupe Québecor, de M. Pierre Peladeau.

Ce sont les employés de production de l'hebdo de Montmagny qui tire à quelque 12,500 exemplaires payés dans les comités de Belchasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska, qui connaissent les majorations salariales les plus substantielles.

M. Godbout a fait état de gains pouvant atteindre 70 pour 100, d'un revenu moyen de \$160 par semaine pour la première année et de plus de 100 pour 100 pour la durée de trois ans du contrat de travail.

Quant aux autres employés, notamment l'équipe de rédaction, les augmentations seraient de l'ordre de 55 pour 100 pour la première année et de 75 pour 100 pour l'ensemble des trois ans.

Les dispositions du contrat collectif, qui se terminera le 28 février 1983, comporteront la rétroactivité au 1er janvier 1980.

Différentes clauses normatives prévoient notamment des vacances prolongées à trois semaines pour les employés disposant d'un an d'ancienneté et de quatre semaines pour ceux travaillant pour plus de trois ans.

Une acquisition jugée particulièrement importante par la partie syndicale a trait à la mise sur pied d'un organisme consultatif qui constituera en quelque sorte un comité de rédaction.

Les employés syndiqués du Peuple-Courrier ont par ailleurs obtenu, a souligné M. Godbout, la pleine sécurité d'emploi, soit à la fois au niveau des postes et des employés concernés.

Ambulance St-Jean de Charlevoix

BAIE-SAINT-PAUL — Le surintendant de l'Ambulance Saint-Jean pour la région de Québec, M. Camille Lévesque, présidait ces derniers jours, au centre communautaire de Baie-Saint-Paul, à l'inspection annuelle de la division ambulancière que dirige M. Benoît Desrosiers dans ce secteur.

Fondée il y a un an, cette division locale regroupe 28 secouristes, deux infirmières et un inspecteur encadrent ces volontaires.

La remise de certificats de compétence en premiers soins, une démonstration de secourisme et une réception ont marqué cette rencontre à laquelle participaient plusieurs invités, dont le député Raymond Mailloux.

ARMAND BOUDRIAS

Offre spéciale

Armand Boudrias vous invite à sa vente de complets sur mesure pour l'automne et l'hiver.

Blazers: \$208.00

Complets sur mesure
\$268.00



Quatre magasins:

Place Québec
524-5263

Place Bonaventure
875-2013

6818, rue St-Hubert
273-2851

St-Bruno
653-9422



Des merveilles de broderie chinoise

Bien avant que les européens aient maîtrisé l'art des travaux à l'aiguille, la Chine (pays d'origine du ver à soie) produisait déjà de superbes broderies artistiques.

Les Chinois, traditionnellement, utilisent du fil de soie sur un fond en soie. Ils brodent à la main en suivant un patron et étirent la soie sur des pivots situés sur un cadre. Il s'agit ensuite de broder avec art des paysages élaborés, des dragons, des oiseaux et des fleurs à l'aide de petits points très serrés.

Les couleurs sont si brillantes et si variées, tellement lisses et uniformes sont les surfaces de ces broderies, que les connaisseurs prétendent qu'elles rivalisent avec les peintures du point de vue esthétique.

Autrefois, en Chine, les vêtements des nobles étaient brodés pour indiquer le rang de celui qui les portait. Les motifs et les couleurs étaient déterminés d'avance.

Aujourd'hui, les occidentaux ayant des goûts aristocratiques peuvent trouver maints usages à ces remarquables brode-

ries. Elles peuvent être encadrées et suspendues, servir de cache-oreillers, ou de décoration sous une table en verre.

Le voyage: De la province de Kwang-tung par train jusqu'à Hong Kong. A bord du Neptune Diamong V-15E à travers la mer des Philippines aidé par les vents nord-est pour la traversée du Pacifique Nord, à travers le Canal de Panama puis vers le Nord sur l'océan et les voies maritimes intérieures jusqu'à Toronto.

IMPORT BAZAAR

Place Fleur de Lys — 524-5591
550 boul. Hamel, Québec

Lun-Mer 9:30-5:30 Jeu-Ven 9:9 Sam 9:5



M. Serge ROY

Investissements de \$7 millions Relance économique prévue en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — D'ici quelques mois, le secteur de la région de Beauce-Sud connaîtra une relance économique assez importante avec la venue d'une dizaine de nouvelles entreprises qui nécessiteront des investissements d'au moins \$7 millions.

Il s'agit de projets dans les secteurs des produits métalliques, d'aliments et boissons, de plastiques et de bois, dont les deux principaux de ces projets sont en provenance de l'Espagne et de la Virginie, aux États-Unis.

C'est ce qu'a confirmé, hier, M. Serge Roy, directeur général du Conseil économique de Beauce (CEB), lors d'une conférence de presse tenue à Ville Saint-Georges-Ouest.

"Actuellement, ajoute M. Roy, nous sommes à compléter quatre de ces dossiers pour l'implantation de nouvelles entreprises et l'expansion d'entreprises existantes à Beau-

ceville, La Guadeloupe et les deux villes de Saint-Georges de Beauce."

Le responsable de la plupart de ces dossiers auprès du CEB est M. Serge Larochelle, agent de développement industriel et en ce qui regarde les dossiers spéciaux venant de l'extérieur du Québec, c'est le directeur général au CEB, M. Serge Roy, qui en a la responsabilité.

Aussi, on a appris qu'au niveau de l'animation économique, le CEB est à compléter l'organisation de deux cours pour ses membres, dont l'un est sur "la Bourse" et l'autre à savoir "comment se partir en affaire".

Ces deux cours se donneront à partir de novembre prochain, en collaboration avec le séminaire de Saint-Georges et le cégep de Lévis-Lauzon.

M. Serge Roy a de plus fait savoir que le CEB travaille activement à la venue d'un bureau "Communication-Québec" dans Beauce-Sud et

d'un "Centre de dédouanement" à Saint-Georges.

Pour la finalisation de ces deux dossiers, ajoute M. Roy, "le CEB a rencontré les fonctionnaires et les politiciens concernés et sommes très confiants d'amener ces nouveaux services dans notre milieu."

Le responsable de ces deux dossiers est M. Normand Bergeron, directeur adjoint au CEB.

Centre de dédouanement

Ce serait suite à une requête des entreprises de transport de la Beauce et des industriels important et exportant des produits aux États-Unis, que le CEB a décidé d'amorcer des démarches en vue de doter la Beauce d'un Centre de dédouanement.

A ce jour, fit remarquer Serge Roy "nous pouvons affirmer que le trafic entre les États-Unis et la Beauce est suffisant pour l'établissement d'un tel centre et que nous espérons sensibiliser au plus tôt le ministre du

Revenu du Canada, M. William Rompkey, de cette situation par l'entremise du député de Beauce aux Communes, M. Normand Lapointe."

Communication-Québec

La venue d'un tel bureau en Beauce aurait pour avantage de renseigner la population en général sur tous les services donnés par le gouvernement du Québec et d'offrir toute la gamme de brochures et documents mis à la disposition du public par le gouvernement québécois.

Comme l'a souligné M. Serge Roy "le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, M. Herman Mathieu, collabore étroitement avec le CEB dans ce projet, mais pour y réussir, a-t-il dit, l'on compte sur l'appui de la population beauceronne et des différents organismes locaux pour sensibiliser le ministre québécois des Communications, M. Denis Vaugeois, et ses fonctionnaires, qui ont le pouvoir de faire une réussite de ce projet".

La solution du CRDQ revenait à piller la forêt domaniale des Appalaches (Bérubé)

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCAITIÈRE — Le Conseil régional de développement de Québec (CRDQ) n'a pas osé prendre position sur les coupes de bois de la forêt domaniale des Appalaches, et il s'est lavé les mains en se repliant sur une recommandation qui revenait à "laisser piller cette forêt publique". C'est par cette mise au point, et en soulignant qu'il s'était retrouvé dans l'inconfortable situation d'avoir à trancher entre deux clans irréductibles, que le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a justifié hier devant les membres du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, réunis à La Pocatière, sa décision de décembre dernier de répartir les coupes de bois du nouveau plan quinquennal à parts égales entre les employés syndiqués de Rexfor et les travailleurs forestiers de la Coopérative de gestion forestière des Appalaches (CGFA).

A part certains aménagements visant à réduire les mises à pied au minimum, a précisé M. Bérubé, il s'agit là d'une décision sur laquelle il n'entend pas revenir pour l'instant et dont il n'entrevoit pas de modifications de la part du premier ministre, M. René Lévesque, auquel le président des employés syndiqués de Rexfor, M. Jean-Claude Lévesque, s'est adressé en ultime recours ces jours derniers, "pour la sauvegarde d'une soixantaine de nos emplois".

Coincé

Le ministre de l'Énergie et des Ressources a déclaré que le désistement du CRUQ, à qui le gouvernement avait confié le mandat d'une consultation régionale, l'avait laissé coincé avec une suggestion d'allouer à chacune des deux parties en présence la moitié des coupes forestières augmentées à 80.000 unités de 100 pieds cubes, alors que les possibilités de la forêt domaniale des Appalaches étaient de 65.000 unités.

main à ce sujet, soit 60.000 unités en résineux et 5.000 en feuillus.

"Je n'ai eu aucun autre rapport technique sérieux sur la capacité forestière de la forêt des Appalaches, sauf cette étude, qui a été faite par celle par parcelle, et qui a été remise sur mon bureau par les services de mon ministère", a affirmé le ministre au SOLEIL. Ce dernier venait de le référer à des évaluations pouvant aller jusqu'à 120.000 unités, ainsi qu'il avait été fait mention lors des réunions de consultation du CRDQ.

Par ailleurs, M. Bérubé n'a pas caché que la décision gouvernementale d'amener graduellement les deux groupes forestiers à une parité de coupes de 32.500 unités en 1983-1984 à partir d'un partage de 41.000 à Rexfor et de

24.000 à la CGFA, cette année, sera de nature à créer un précédent favorable au développement de la formule coopérative dans l'exploitation des forêts publiques, et que le gouvernement manifestait ainsi un certain penchant à l'endroit du regroupement de forme coopérative.

Pas de réévaluation

D'autre part, dans cette redistribution des coupes forestières du nouveau plan quinquennal de la forêt domaniale des Appalaches, M. Bérubé a remarqué que l'objectif gouvernemental ne visait pas à maintenir le niveau des emplois au sommet artificiel d'il y a deux ans, mais bien de s'en tenir à limiter au minimum les mises à pied des travailleurs forestiers de la région concernée.

Samson achète la boulangerie Tremblay, à Rivière-Malbaie

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

RIVIÈRE-MALBAIE — Le Groupe Samson s'est porté acquéreur de la boulangerie Tremblay et Frères, à Rivière-Malbaie. En plus de s'emparer d'une large part du marché charlevoisien, cette acquisition devrait lui permettre d'établir un point d'approvisionnement plus rapproché de la Côte-Nord.

C'est la quatrième boulangerie achetée par le Groupe Samson au cours de la dernière année. Cette entreprise, qui a pris naissance à Québec au début du siècle, contrôle une dizaine de boulangeries installées dans plusieurs régions de la province. Depuis 1975, l'entreprise a connu une expansion très rapide. Son chiffre d'affaires est maintenant de \$55 millions annuellement.

Si le volume de production de la boulangerie Tremblay et Frères demeure sensiblement le même, les

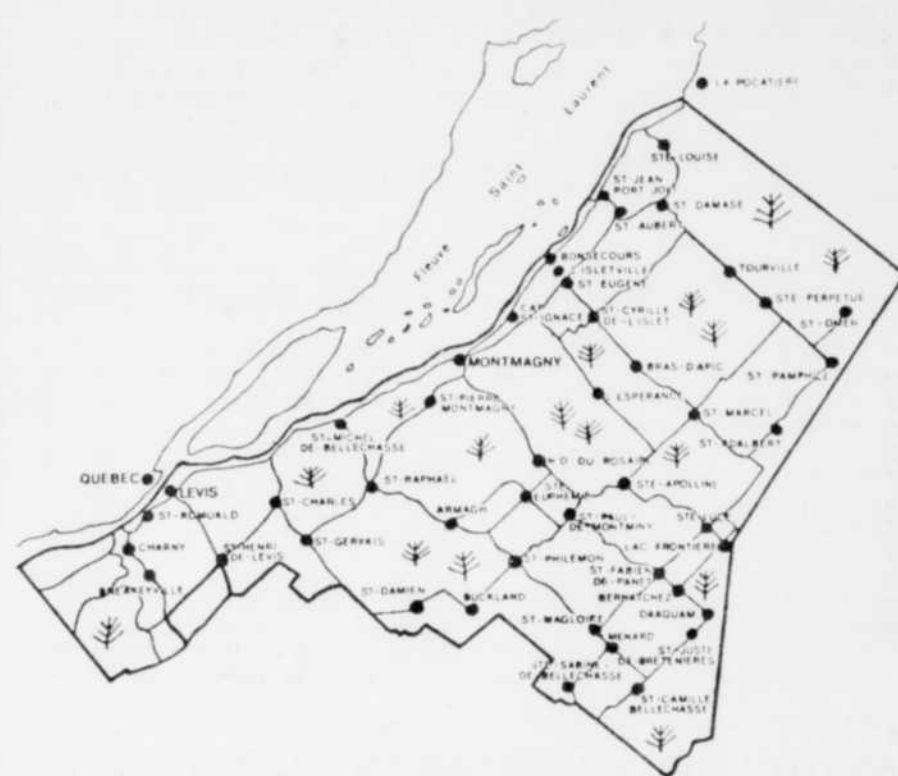
nouveaux propriétaires entendent toutefois changer certains types de production. C'est ainsi que l'entreprise de Rivière-Malbaie sera appelée à produire beaucoup plus de beignes et de brioches, tout en continuant à cuire le pain pour Charlevoix et la Côte-Nord.

Le directeur général du groupe, M. Marcel Samson, affirmait lors d'une conversation téléphonique que ces changements n'apporteront pas de diminution de personnel. L'entreprise compte 32 employés.

L'addition de la boulangerie Tremblay et Frères permet au Groupe Samson de compter sur un point d'approvisionnement beaucoup plus rapproché de la Côte-Nord. L'en-

treprise ne possède pas de boulangerie dans cette région, de telle sorte que l'approvisionnement se faisait à partir de Québec.

La boulangerie Tremblay et Frères a été fondée il y a 28 ans par Jacques Tremblay et certains membres de sa famille. Il y a deux ans, elle est passée entièrement sous le contrôle de Claude Lamoureux. Ce dernier détenait la moitié des actions de l'entreprise depuis 17 ans. L'an passé, la boulangerie s'était affiliée à Pain Coopain. La production annuelle est approximativement de 1.8 million de pains. On produisait également des beignes et des brioches. M. Claude Lamoureux demeurera en place à titre de directeur de l'établissement par le Groupe Samson.



La forêt domaniale couvre trois comtés, Bellechasse, Montmagny et L'Islet.

CENTRE D'AUBAINES

Choix de matériaux en quantité, des prix spéciaux et un service de livraison rapide pour Québec et la banlieue. (Nous faisons également la livraison à l'extérieur).

GRAND SPECIAL

sur
tapis et prélatrs

en inventaire 3⁴⁵ v.a.

Ex.: prélat sans cirage

FOAM BLANC 4³²

1" 4 x 8 - La feuille

STYROFOAM BLEU 3¹⁹

S.M. R4 2 x 8 pi. La feuille

LAINE MINÉRALE 5⁹⁵

LOUSSE Sac de 26 lb

BANC DE SCIE 10" 229⁰⁰

Complect avec moteur Spé.

CLOTURE A NEIGE 17⁹⁵

4"x50' Rouleau

CONTRE-PLAQUE 1/2 5¹⁵

4"x4' la feuille

SPECIAL SUR TUILLE EN CÉRAMIQUE 70^c p.c.

A partir de

SAC DE CIMENT 3⁶⁰

Ordinaire 40 kilos

MORTIER 2³⁹

30 kilos

GRAND CHOIX DE BOIS NATUREL POUR FINITION INTERIEURE

Cèdre clair 26.95 ppi

Pin Trojan Princesse 20.95 qf

Cèdre rustique 24.95 qf

Pin Ranch 6" 565.00 m.p.

SPECIAL "1er ARRIVE" GENERATRICE McCULLOUGH

1500 watts 359⁰⁰

2000 watts 459⁰⁰

3300 watts 579⁰⁰

GRAND CHOIX de PORTES et FENETRES

EX.: Ensemble de porte de service 154⁰⁰

Fenêtres 3x3 Super 63⁰⁰

SPECIAL GARAGE PREFABRIQUE

Construction robuste Bois choisi No 1

Complect: boulons, vis, toiles, tuyaux, etc.

10' x 20' contre-plaqué 299⁹⁵

10' x 20' aspenite 249⁹⁵

Réservez le vôtre maintenant.

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, 8h à 17h30. Jeudi, vendredi, 8h à 21h. Samedi, 8h30 à 12h.

CONTRE-PLAQUÉS MODERNES INC. 1979

1177, BOUL. PIE XI SUD, VAL-BELAIR 842-1911

Il a adopté lui-même la solution de Salomon, celle de trancher en deux, mais en rétablissant le volume des coupes de bois à la capacité établie par la seule analyse sérieuse en

Pensée du jour

"C'est par l'excellence de ses loisirs que l'homme raffiné se révèle."

(A. Gide)
RESTAURANT LA SAUVAGERIE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

MOTEL METROPOLE

5225, boul. Métropolitain est

(sortie 77) Montréal

9⁰⁰ PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE

RESERVATIONS: (514) 322-8640

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

Les 26, 27 et dimanche le 28 septembre: le carré d'agneau à la diable, accompagné d'hachis, verts, au beurre, d'une tomate grillée et de pommes de terre châteaux. Ce plat sera précédé d'une terrine de lapereau et d'un consommé double au sherry. Le chariot des mille douceurs, terminera ce repas. Café.

Le tout: \$12⁹⁵

27, Ste-Angele, Québec 692-3835

Je donne le grand coup

Je souscris généreusement à la campagne de financement du Parti libéral du Québec

Faites parvenir votre contribution au:
Parti libéral du Québec
460, Gifford
Montréal,
Québec
H2J 1N3

Renseignements sans frais d'interurbain:
1-800-361-7524

marc legrand musique

10% ET PLUS de rabais sur les guitares classiques

YAMAHA
(rabais supplémentaire pour achat en quantité et sur toutes les)

Flûtes 5 derniers jours PROFITEZ-EN

Place Laurier, Ste-Foy 656-9392
Place Fleur de Lys 529-0767

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUCLAIR (J.-Odilon) — A Beauport, le 21 septembre 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. J.-Odilon Auclair, employé civil à la retraite, époux de dame Geraldine Morin. Il demeurait au 635 avenue Royale, Beauport. Il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 septembre, à 14h, en l'église de Beauport et de là au crématorium. Lépine-Cloutier Ltee. 641386

ville, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee à 9h45 pour l'église St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière de St-Pierre-aux-Liens. Il laisse dans le deuil son frère et sa sœur, son beau-frère et sa belle-sœur, M. Gaston Bédard, Mme Thérèse Labrecque, M. Jules Lévesque, Mme Béatrice Villeneuve, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Informations: 529-3371. 641386

BILODEAU (Raymond)



Portrait of Raymond Bilodeau

BEAUMONT (Omer) — A l'ancienne-Lorette, le 23 septembre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Omer Beaumont, époux en premières noces de feu dame Emérentienne Thibault, et en secondes noces de dame Bernadette Morin. Il demeurait 2619 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu vendredi, 26 septembre, à 14h30, départ du salon J.-Léo Bédard Enr., 1547 Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 14h20, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Octave Hamel (Isabelle), Mme Antoinette Martel, M. Claude Paquet, M. et Mme Paul-E. Moisan (Yolande), M. et Mme Jean Denis (Carmelle), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Oscar Myrand (Blanche), M. et Mme Rosaire Laberge (Rose-Anna), Sœur Bibiane Beaumont, St-Louis de France, M. et Mme Roméo Beaumont, M. Emile Laberge, Mme Oscar Beaumont, M. et Mme Louis-Philippe Morin, M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Robert Thibault, M. et Mme Louis Thibault, M. et Mme Léon Thibault, M. et Mme Léon Thibault, ses petits-enfants, plusieurs neveux, nièces et arrière-petits-enfants. Pour renseignements 440-1078. 651333

BEAUPRE (Téléphone) — A l'hôpital Laval, le 23 septembre 1980, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Téléphone Beupre, époux de feu dame Eva Fournier. Il demeurait à Rivière-aux-Érables. Les funérailles auront lieu samedi, 27 septembre, à 15h, départ de la résidence funéraire de Rivière-aux-Érables, à 14h45 pour l'église de Rivière-aux-Érables et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Pierre Naud (Irène), M. et Mme Roland Beupre (Hélène Lapière), M. et Mme Emile Beupre (Marguerite Deblois), M. et Mme Armand Beupre (Gilberte C. Marquis), M. et Mme Ernest Lesage (Cécile), M. et Mme Marcel Beupre (Louise Lavoie), M. et Mme Aurélien Lavoie (Estelle), M. et Mme Rodolphe Bergeron (Noëlla), M. et Mme Lucien Beupre (Ida Bordeleau), M. et Mme Georges Beupre, M. et Mme Roger Beupre (Lucille Dion), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, ainsi que son beau-frère et belle-sœur: M. et Mme Joseph Fournier. La dépouille sera exposée à compter de vendredi, 14h. 651328

BEDARD (Rosaire-S.)



Portrait of Rosaire-S. Bedard

A Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé M. Rosaire-S. Bédard, ex-propriétaire du Vatel et de E.U. Ltee, époux de feu dame Agnès Lévesque. Il demeurait au 7409 rue des Loutres, Orsainville. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 septembre 1980, à 10h, départ de sa résidence, 7409 des Loutres, Orsain-

A Québec, le 20 septembre 1980, à l'âge de 57 ans et 3 mois, est décédé M. Raymond Bilodeau, ex-président de Agglomération A-36, chauffeur propriétaire numéro 15 de la Coop 525-5191, époux de dame Cécile Labrecque. Il demeurait au 1315 Ozaman. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et a été inhumé à la résidence funéraire de la Coop funéraire de l'Anse. 290, 8ème rue. Un service sera chanté samedi, le 27 septembre, à 11 heures, en l'église St-François d'Assise. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Normand Bilodeau (Denise Létourneau), M. et Mme Marius Potvin (Claude Bilodeau), M. et Mme Wilfrid Labrecque (Léa Bolduc), M. et Mme Oscar Myrand (Blanche), M. et Mme Rosaire Laberge (Rose-Anna), Sœur Bibiane Beaumont, St-Louis de France, M. et Mme Roméo Beaumont, M. Emile Laberge, Mme Oscar Beaumont, M. et Mme Louis-Philippe Morin, M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Robert Thibault, M. et Mme Louis Thibault, M. et Mme Léon Thibault, M. et Mme Léon Thibault, ses petits-enfants, plusieurs neveux, nièces et arrière-petits-enfants. Pour renseignements 440-1078. 651333

BOULIANNE (Raymond) — A Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Raymond Boulianne, époux de dame Rita Kugley. Il demeurait au 431 rue Boisseau, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, 26 septembre, à 10 heures, départ de la coop. Pied de la Falaise. 160 rue Carillon. A 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Yvon Boulianne (Francine Lapière), M. et Mme Réjean Boulianne (Lynne Beaudet), M. Claude Boulianne, M. Denis Boulianne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Boulianne, M. et Mme Robert Cormier (Jeanne d'Arc Boulianne), M. et Mme Yvonne Boulianne (Mme Laureat Boulianne), M. et Mme Honoré Royer, M. et Mme Yvon Kugley, sa belle-mère Mme Thomas Kugley ainsi que ses petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines. 648340

BOURGAULT (Louis) — A l'hôpital Notre-Dame de Fatima le 24 septembre, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Louis Bourgaault, fils de feu M. Jules Bourgaault et de feu dame Anna Leclerc. Il demeurait à St-Pamphile. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 à 14 heures, départ de la résidence funéraire. Claudius Lavoie de St-Pamphile à 13h50 pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs Joseph, Gérard (Rose Bélanger), sœur Bernadette, François Xavier (Aline Bourgaault), sœur Marie, Marie-Anne, Saucier, Jean-Baptiste (Laurette Vaillancourt). 646278

CULET (Joseph) — A l'hôpital St-Augustin, le 23 septembre 1980, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Culet, ex-employé du C.M.R. Epoux de feu dame Alphonse Roy, il demeurait au 715, 3e Rue, à la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et a été inhumé au cimetière St-Charles, sous la direction de la Co-Op Funéraire de l'Anse. 290, 8ème Rue. Un service sera chanté samedi le 27 septembre à 10 heures en l'église St-

Charles de Limoilou. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Louis-Philippe Culet (Berthe Grégoire), Mme Hélène Culet-Massicotte, M. et Mme René Culet (Antoinette Simard), M. et Mme Léon Culet (Jeannine Turcotte) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines. La famille recevra les marques de sympathies à l'église 1/2 heure avant le service. 650324

CAOQUETTE (Annette Trudel)



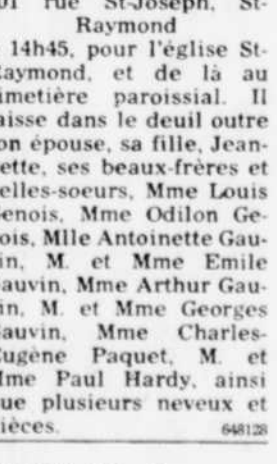
Portrait of Annette Trudel

A Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 78 ans et 9 mois, est décédée dame Annette Trudel, épouse de M. Rosario Caoquette. Elle demeurait au 749 St-Vallier ouest. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 septembre 1980, à 9h, départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270. Marie-De l'Incarnation à 8h45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Micheline (Mme Claude Dussault), Jean-Louis (Claude Defoy); ses belles-sœurs: Mme Charles Trudel (Marie-Anne), Mme Adrien Trudel (Blanche), Mme Georges Trudel (Lorraine), Mme Adolard Gosselin (Rita); ses petits-enfants: Michel et Pierre Dussault, Sophie et Julie Caoquette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 64387

DE VILLERS (Napoléon) — A Lotbinières, le 23 septembre 1980, à l'âge de 94 ans et 4 mois, est décédé M. Napoléon De Villers, pilote-retraité, époux de feu dame Alice Bernier. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 septembre à 11h30, départ de la résidence funéraire. Benoît Desrochers et Fils Enr. 7563 Marie-Victorin Lotbinières à 10h55, pour l'église de Lotbinières, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Charlotte (Paul Bousquet), Madeleine, Guy, (Thérèse Levesque), Gertrude, Rolande, Andrée (Léon Mondoux), Paul (Louise Levesque), Gilles (Renée De Villers), François (Odette Desrochers), Louis (Denise Laliberté), ainsi que plusieurs petits-enfants. 646072

GENOIS (Raymond-Louis) — A l'hôtel Dieu de Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédé M. Raymond-Louis Genois, époux de dame Yvonne Gauthier. Il demeurait au 489 rue St-Cyrille, St-Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 septembre à 15h, départ de la résidence funéraire. St-Raymond Inc. 101 rue St-Joseph, St-Raymond. A 14h45, pour l'église St-Raymond, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille, Jeanette, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Louis Genois, Mme Odilon Genois, Mlle Antoinette Gauthier, M. et Mme Emile Gauthier, Mme Arthur Gauthier, M. et Mme Georges Gauthier, Mme Charles-Eugène Paquet, M. et Mme Paul Hardy, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 648128

HAMEL (Alfred) — A Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Alfred Hamel, époux en premières noces de feu dame Alice Robitaille et en secondes noces de dame Madeleine Pilon. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26



Portrait of Alfred Hamel

septembre, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Charles-Henri Tremblay (Georgette), M. et Mme Gaston Daigle (Monique), M. et Mme Robert Gamache (Louissette), M. et Mme Claude Giguère (Madeleine), M. et Mme Louis Hamel (Louise Giguère), M. et Mme Robert Hamel (Michelle Lefebvre), Mlle Denise Hamel, M. et Mme Gilles Hamel (Louise Lagacé), M. et Mme André Hamel (Denise Morneau), M. et Mme Yvan Hamel (Jeanne Tremblay), son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Léger Tremblay (Cécile Hamel), Mme Omer Hamel (Jeanne Légaré), M. et Mme Gérard Hamel (Irène Jinchereau), Mlle Eliane Pilon, Mme Alexandre Fortier (M. Louise Robitaille), Mlle Alphonse Gaudreau (Lucienne Robitaille), M. et Mme Paul Robitaille (Simone Plante), M. et Mme Antonio Robitaille (Simone Boissonneau), M. et Mme Wilfrid Robitaille (Berthe Bédard), Mme Octave Robitaille (Eva Lafontaine), M. et Mme Willette Harvey (Jeanne D'Arc Robitaille), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements, 529-3371. 648452

LACROIX (Réal) — A Jackman, le 24 septembre 1980, à l'âge de 29 ans, est décédé accidentellement M. Réal Lacroix, fils de M. Henri Lacroix et de feu dame Yvonne Brousseau. Il demeurait 47 Dupont est, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, 27 septembre, à 14h, départ de la résidence funéraire. L. Leclerc et Fils Ltee 247 rue Dupont ouest Pont-Rouge à 13h45, pour l'église St-Jeanne, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son père, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Georges-Henri Lacroix (Jacqueline Garneau), M. et Mme Evile Laroche (Thérèse), M. et Mme Richard Genest (Lucie), Mlle Denise Lacroix, M. et Mme Gilles Lacroix (Diane Gingras), M. et Mme Claude Lacroix (Nicole Gingras), M. et Mme Yvon Dion (Nicole), M. et Mme Jean-Noël Bédard (Gemma), M. et Mme Paul-Emile Martel (Anne), M. Vital Lacroix, ainsi que ses oncles, tantes, neveux et nièces. 651374

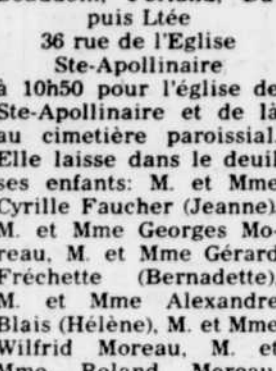
LETOURNEAU (Jean-Roger) — A l'hôpital Laval, le 20 septembre 1980, à l'âge de 60 ans et 8 mois, est décédé M. Jean-Roger Letourneau, époux de dame Françoise Godbout. Il demeurait à St-Pierre, comté Montmagny. Les funérailles ont eu lieu mardi, 23 septembre, à 11h, en l'église St-Pierre de Montmagny. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Claudine (Mme Gilles Asselin), son fils Marc (Carole Landon), son père M. Jean Letourneau, sa belle-mère Mme Gilberte Viel (Mme Jean Letourneau), sa sœur Mlle Jeannette Letourneau, de Québec, son beau-frère M. Georges Lisois, de Montréal, sa sœur Blanche (M. et Mme Armand Delisle), sa belle-sœur Mme Rachel Letourneau, d'Arvida, ses petits-enfants Michel Asselin et Geneviève Letourneau, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Jean-Paul Godbout, M. et Mme Gérard Lacroix, Mme Michel Godbout, M. et Mme Paul Desrochers, M. et Mme Jacques Godbout, M. et Mme Georges Girard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltee pour crémation. Le service sera chanté en l'absence du corps, samedi 27 septembre, à 10h, en l'église St-Malo. Il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille M. et Mme Marcel Trudel (Denise Bigaquette), ses petits-enfants Danielle, Mario, Sylvie, Céline et Nancy Trudel, son beau-frère et ses belles-sœurs, Mme Marguerite Bilodeau, M. et Mme Gérard Giguère, Mme Jacqueline Gignac, Mme Marguerite Gignac, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille se rendra à l'église une demi-heure avant le service pour recevoir les marques de sympathie. Pour renseignements 529-3371. 651388

MAITRAIS (Maurice) — A Montréal le 22 septembre 1980, à l'âge de 61 ans et 8 mois, est décédé M. Maurice Maitrais, employé de la Hawker Siddeley Cie Ltee, fils de feu M. Pamphile Maitrais et de Mme Jeanne Villeneuve de La Malbaie, il demeurait au 3450 rue Sherbrooke est, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 septembre à 10h, départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltee 1740 rue Barry (angle Canadienne) à 9h50, pour l'église St-Pascal Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Raymond Dion (Anita), M. et Mme Ernest Turcotte (Ma-

riette), M. et Mme Gédéon Nolet (Denise), M. et Mme Jean-Baptiste Maitrais (Jeannine), M. et Mme André Maitrais (Ghislaire), son oncle et sa tante, M. et Mme Maurice Maitrais (Jeanne), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17, 19 à 22, vendredi ouverture à 8h30. Pour renseignements 529-9221. 650794

MOREAU (Eva Cayer) — Au Foyer Bonne-Entente de Ste-Apollinaire, le 23 septembre 1980, à l'âge de 78 ans et 7 mois, est décédée dame Eva Cayer, épouse de feu M. Amédée Moreau, demeurant au 43 rue Chainey. Les funérailles auront lieu vendredi à 11h, départ du salon funéraire Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltee 36 rue de l'Eglise Ste-Apollinaire à 10h50 pour l'église de Ste-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Cyrille Faucher (Jeanne), M. et Mme Georges Moreau, M. et Mme Gérard Fréchette (Bernadette), M. et Mme Alexandre Blais (Hélène), M. et Mme Wilfrid Moreau, M. et Mme Vve Gaston Pageau (Béatrice), M. et Mme Florent Moreau, M. et Mme Armand Demers (Yvette), Mme Rolande Gonloy, M. Robert Moreau, ainsi que son frère et ses beaux-frères, ses sœurs et belles-sœurs et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. 650988

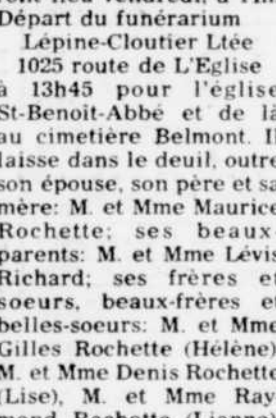
ROCHETTE (Benoit) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Benoit Rochette, époux de dame Marthe Richard. Il demeurait au 749 ave du Château, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 14h, départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 1025 route de l'Eglise St-Benoit-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa mère: M. et Mme Maurice Rochette; ses beaux-parents: M. et Mme Lévis Richard; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gilles Rochette (Hélène), M. et Mme Denis Rochette (Lise), M. et Mme Raymond Rochette (Liane), M. et Mme Pierre Rochette (Céline), M. et Mme Germain Huot (Marie-Thérèse), M. et Mme Paul E. Lamontagne (Françoise), M. et Mme Gérard Paradis (Louise), M. et Mme Jacques Banville (Aline), M. et Mme Jean-Paul Breton (Pauline), M. et Mme Jean-Claude Tremblay (Monique), Mlle Bibianne Richard, M. et Mme Guy Morin (Louise), M. et Mme Hugues Richard (Carole), ainsi que plusieurs neveux et nièces oncles et tantes, et plusieurs amis. 648346



Portrait of Benoit Rochette

POULIOT (Camille) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648346

POULIOT (Camille) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648346



Portrait of Camille Pouliot

TRUDEL (Albert) — A Québec, le 21 septembre 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Albert Trudel, ex-employé du CNR, époux de feu dame Emma Gignac. Il demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltee pour crémation. Le service sera chanté en l'absence du corps, samedi 27 septembre, à 10h, en l'église St-Malo. Il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille M. et Mme Marcel Trudel (Denise Bigaquette), ses petits-enfants Danielle, Mario, Sylvie, Céline et Nancy Trudel, son beau-frère et ses belles-sœurs, Mme Marguerite Bilodeau, M. et Mme Gérard Giguère, Mme Jacqueline Gignac, Mme Marguerite Gignac, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille se rendra à l'église une demi-heure avant le service pour recevoir les marques de sympathie. Pour renseignements 529-3371. 651388

TRUDEL (Albert) — A Québec, le 21 septembre 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Albert Trudel, ex-employé du CNR, époux de feu dame Emma Gignac. Il demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltee pour crémation. Le service sera chanté en l'absence du corps, samedi 27 septembre, à 10h, en l'église St-Malo. Il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille M. et Mme Marcel Trudel (Denise Bigaquette), ses petits-enfants Danielle, Mario, Sylvie, Céline et Nancy Trudel, son beau-frère et ses belles-sœurs, Mme Marguerite Bilodeau, M. et Mme Gérard Giguère, Mme Jacqueline Gignac, Mme Marguerite Gignac, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille se rendra à l'église une demi-heure avant le service pour recevoir les marques de sympathie. Pour renseignements 529-3371. 651388

BEGIN (Yvon) — Madame Yvon Begin (Fleurette Bélanger) et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Yvon Begin, survenu le 24 juin 1980, soit par offrandes de messes ou bouquets spirituels. 641119

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
GUAY (Rosaria Thivierge) — Samedi le 27 septembre 1980, à 11h en l'église St-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de dame Rosaria Thivierge épouse du Dr Louis-Philippe Guay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 650988

LACHANCE (Lucille Rousseau) — Samedi 27 septembre à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, sera chanté le service anniversaire de Lucille Rousseau, épouse de Roméo Lachance. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648379



Portrait of Lucille Rousseau

MATHIEU (Gérard) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648346



Portrait of Gérard Mathieu

POULIOT (Camille) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648346



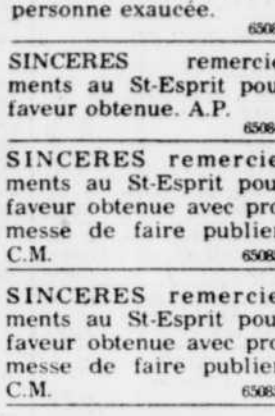
Portrait of Camille Pouliot

POULIOT (Camille) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648346

760 FAVEURS OBTENUES
GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.N. 651345

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.P. 651016

760 FAVEURS OBTENUES
GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.N. 651345



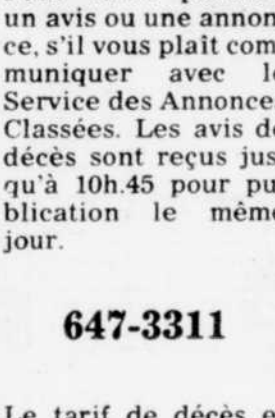
Portrait of Camille Pouliot

POULIOT (Camille) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648346



Portrait of Camille Pouliot

POULIOT (Camille) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648346



Portrait of Camille Pouliot

POULIOT (Camille) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 648346

760 FAVEURS OBTENUES
GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.N. 651345

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.P. 651016

L'enfantement par substitution pourrait causer des difficultés

par Cheryl TRUMANWAA

LOUISVILLE, Kentucky (AP) — Sous le contrôle de l'Association des parents de Substitution, une mère de trois enfants, âgée de 37 ans, a accepté de recevoir le sperme du conjoint d'un couple qui ne pouvait avoir d'enfant, et elle doit accoucher vers le 15 novembre.

Les examens ont montré que Mme Elisabeth Kane — c'est le nom d'emprunt qu'elle a adopté — attend un garçon qui paraît bien conforme. L'avocate de l'association, Mme Katie Brophy, a précisé que c'est la première fois qu'une femme, sous son contrôle, accepte ainsi de porter un enfant pour une autre femme. Mme Brophy n'avait aucun précédent pour établir un contrat entre les futurs parents et la mère de substitution et la rédaction du document lui a pris deux mois. Les noms de la mère de substitution et du père biologique seront inscrits sur l'acte de naissance, et l'enfant doit ensuite être adopté légalement par la femme du père biologique.

La consultation dure trois heures. On précise aux clients "comment nous avons commencé, quelle est maintenant notre procédure et à quel genre d'examen nous soumettons ces femmes". Les mères de substitution sont soumises à un examen de fertilité et des examens psychiatriques et psychologiques et leurs enfants à des bilans de santé. Certains couples peuvent demander des examens supplémentaires comme des tests d'intelligence.

Les renseignements sur les mères de substitution sont mis en mémoire dans un ordinateur pour que l'association et les parents puissent trouver la meilleure mère de substitution pour un couple donné. Pendant la grossesse, le père naturel doit contracter une assurance pour subvenir aux besoins de la famille de la mère de substitution si elle venait à décéder pendant qu'elle porte l'enfant, ainsi qu'une assurance sur la tête de l'enfant au cas où le père naturel viendrait à mourir.

Mme Brophy a précisé que son service a reçu des demandes de 30 Etats américains, de la France, du Canada, du Mexique et de l'Italie. Elle n'a pas précisé le nombre de femmes qui ont déjà été inséminées. Pour elle, cette solution des parents de substitution est une méthode plus sûre et moins chère pour les couples sans enfant qui d'adopter des bébés sur un marché noir illégal.

Vieux remède
AMHERST, Mass. (AP) — Une anthropologue américaine a percé le mystère de l'immunisation contre certaines maladies infectieuses dont bénéficiaient certaines peuplades avant la découverte des antibiotiques. En examinant des ossements de tribus sudaïques qui vivaient il y a quinze siècles à un millier de kilomètres au sud du Caire, Mlle Margaret Keith, étudiante à l'université du Massachusetts, a découvert des traces de tétracycline, antibiotique produit maintenant synthétiquement.

1855-1980... 125 ans d'expérience

Le Cimetière Saint-Charles célèbre cette année son 125^e anniversaire
La Compagnie du Cimetière Saint-Charles désire vous faire part de cet événement qui est le reflet de 125 ans d'histoire et de traditions québécoises. Depuis son inauguration, le 3 juin 1855, le cimetière s'est agrandi et modernisé afin de toujours mieux desservir la population du Québec métropolitain. Venez visiter et constatez les nombreux avantages. Le Cimetière Saint-Charles est le cimetière interparoissial de la région de Québec. Sa longue expérience est le gage du meilleur service qui soit. Le Cimetière Saint-Charles 1120 Saint-Vallier ouest 1460 boulevard Hamel Tél: 688-0566



Image of the Saint-Charles Cemetery

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUCLAIR (J.-Odilon) — A Beauport, le 21 septembre 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. J.-Odilon Auclair, employé civil à sa retraite, époux de Mme Geraldine Morin. Il demeurait au 635 avenue Royale, Beauport. Il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 septembre, à 14h, en l'église de Beauport et de là au crématorium. Lépine-Cloutier Ltée.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Jean Auclair (Marie-Paule Safoan), son gendre M. Louis Dufresne, ses petits-enfants, Michel, Louise, Martin, Serge Auclair, Denis, Guy et Marie Dufresne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Arthur Auclair, Mme Marie-Louise Lapointe, Mme Alma Lamontagne, M. et Mme Paul-Emile Morin, Mlle Madeleine Drouin. Pour renseignements, 529-3371.

BEAUMONT (Omer) — A l'ancienne-Lorette, le 23 septembre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Omer Beaumont, époux en premières noces de feu dame Emérentienne Thibault, et en secondes noces de dame Bernadette Morin. Il demeurait 2619 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 septembre, à 14h30. Départ du salon J. Lévesque, 1547 Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

à 14h30, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Octave Hamel (Isabelle), Mme Antoinette Martel, M. Claude Paquet, M. et Mme Paul-E. Moisan (Yolande), M. et Mme Jean Denis (Carmelle), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Oscar Myrand (Blanche), M. et Mme Rosaire Laberge (Rose-Anne), Sœur Bibiane Beaumont, St-Louis de France, M. et Mme Roméo Beaumont, M. Emile Laberge, Mme Oscar Beaumont, M. et Mme Henri Beaumont, M. et Mme Louis-Philippe Morin, M. et Mme Robert Thibault, M. et Mme Léon Thibault, Mlle Louise Thibault, ses petits-enfants, plusieurs neveux, nièces et arrière-petits-enfants. Pour renseignements 842-1078.

BEAUPRÉ (Téléphone) — A l'hôpital Laval, le 23 septembre 1980, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Téléphone Beupré, époux de feu dame Eva Fournier. Il demeurait à Rivière-à-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi, 27 septembre, à 15h. Départ de la résidence funéraire de la résidence de Rivière-à-Pierre, à 14h45 pour l'église de Rivière-à-Pierre et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Pierre Naud (Irène), M. et Mme Roland Beupré (Hélène Lapière), M. et Mme Emile Beupré (Marguerite Deblois), M. et Mme Armand Beupré (Gilberte C. Marquis), M. et Mme Ernest Lesage (Cécile), M. et Mme Marcel Beupré (Louise Lavoie), M. et Mme Aurélien Lavoie (Estelle), M. et Mme Rodolphe Bergeron (Noëlla), M. et Mme Lucien Beupré (Ida Bordeleau), M. et Mme Georges Beupré, M. et Mme Roger Beupré (Lucille Dion), ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants, neveux, nièces, ainsi que son beau-frère et belle-sœur: M. et Mme Joseph Fournier. La dépouille sera exposée à compter de vendredi, 14h.

BEDARD (Rosaire-S.)

A Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé M. Rosaire-S. Bedard, ex-propriétaire du Vatel et de E.U. Ltée, époux de feu dame Agnès Lévesque. Il demeurait au 7409 rue des Loutres, Orsainville. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 septembre 1980, à 10h. Départ de sa résidence, 7409 des Loutres, Orsainville, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Jean Auclair (Marie-Paule Safoan), son gendre M. Louis Dufresne, ses petits-enfants, Michel, Louise, Martin, Serge Auclair, Denis, Guy et Marie Dufresne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Arthur Auclair, Mme Marie-Louise Lapointe, Mme Alma Lamontagne, M. et Mme Paul-Emile Morin, Mlle Madeleine Drouin. Pour renseignements, 529-3371.

ville, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée à 9h45 pour l'église St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière de St-Pierre-aux-Liens. Il laisse dans le deuil son frère, sa sœur, son beau-frère et sa belle-sœur: M. Gaston Bédard, Mme Thérèse Labrecque, M. Jules Lévesque, Mme Béatrice Villeneuve, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Informations: 529-3371.

BILODEAU (Raymond)

A Québec, le 20 septembre 1980, à l'âge de 57 ans et 3 mois, est décédé M. Raymond Bilodeau, président de Agglomération A-36, chauffeur propriétaire numéro 15 de la Coop 525-5191, époux de dame Cécile Labrecque. Il demeurait au 1315 Ozamman. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et a été inhumé au crématorium Jardin du Repos sous la direction de la Coop funéraire de l'Anse.

Un service sera chanté samedi, le 27 septembre, à 11 heures, en l'église St-François d'Assise. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Normand Bilodeau (Denise Létourneau), M. et Mme Marius Potvin (Claude Bilodeau), M. et Mme Wilfrid Labrecque (Lea Bolduc), M. et Mme Pierre Boivin (Mathilde Labrecque) Mme Thérèse Labrecque Latulippe ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. La famille recevra les marques de sympathie à compter de 10h30 en l'église St-François d'Assise. Compensez l'envoi de fleurs par des messes.

BOULIANNE (Raymond) — A Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Raymond Boulianne, époux de dame Rita Kuigley. Il demeurait au 431 rue Boisseau, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, 26 septembre, à 10 heures. Départ de la coop. Pied de la Falaise.

à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Yvon Boulianne (Francine Lapière), M. et Mme Réjean Boulianne (Lynne Beaudet), M. Claude Boulianne, M. Denis Boulianne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Boulianne, Mme Robert Cormier (Jeanne d'Arc Boulianne), Mlle Carmen Boulianne, Mme Laureat Boulianne, M. et Mme Honoré Royer, M. et Mme Roger Paquet, M. et Mme Yvon Kuigley, sa belle-mère Mme Thomas Kuigley ainsi que ses petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines.

BOURGAULT (Louis) — A l'hôpital Notre-Dame de l'Anse, le 24 septembre, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Louis Bourgaault, fils de feu M. Jules Bourgaault et de feu dame Anna Leclerc. Il demeurait à St-Pamphile. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 à 14 heures. Départ de la résidence funéraire.

Claudius Lavoie de St-Pamphile à 13h30 pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs: Joseph, Gérard (Rose Bélanger), sœur Bernadette, François Xavier (Aline Bourgaault), sœur Marie, Marie-Anne, Saucier, Jean-Baptiste (Laurette Vaillancourt).

CULET (Joseph) — A l'hôpital St-Augustin, le 23 septembre 1980, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Culet, ex-employé du C.M.R. Epoux de feu dame Alphonse Roy, il demeurait au 715, 3e Rue, A la demande du défunt le corps ne sera pas exposé et a été inhumé au cimetière St-Charles, sous la direction de la Co-Op Funéraire de l'Anse.

Un service sera chanté samedi, le 27 septembre, à 10 heures en l'église St-

Charles de Limoilou. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Louis-Philippe Culet (Berthe Grégoire), Mme Hélène Culet-Massicotte, M. et Mme René Culet (Antoinette Simard), M. et Mme Léon Culet (Jeannine Turcotte) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines. La famille recevra les marques de sympathie à l'église 1/2 heure avant le service.

CAOINETTE (Annette Trudel)

A Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 78 ans et 9 mois, est décédée dame Annette Trudel, épouse de M. Rosario Caoinette. Elle demeurait au 749 St-Vallier ouest. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 septembre 1980, à 9h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc.

à 8h45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Micheline (Mme Claude Dussault), Jean-Louis (Claude Deyou), ses belles-sœurs: Mme Charles Trudel (Marie-Anne), Mme Adrien Trudel (Blanche), Mme Georges Trudel (Lorraine), Mme Adélaïde Gosselin (Rita); ses petits-enfants: Michel et Pierre Dussault, Sophie et Julie Caoinette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

DE VILLERS (Napoleon) — A Lotbinières, le 23 septembre 1980, à l'âge de 94 ans et 4 mois, est décédé M. Napoleon De Villers, pilote-retraite, époux de feu dame Alice Bernier. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 septembre à 11h30. Départ de la résidence funéraire.

Benoit Desrochers et Fils. 7563 Marie-Victorin Lotbinières à 10h55, pour l'église de Lotbinières, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Charlotte (Paul Bousquet), Madeleine, Guy, (Thérèse Levesque), Gertrude, Rolande, Andrée (Léon Mondoux), Paul (Louise Levesque), Gilles (Renée De Villers), François (Odette Desrochers), Louis (Denise Laliberté), ainsi que plusieurs petits-enfants.

GENOIS (Raymond-Louis) — A l'hôpital Dieu de Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédé M. Raymond-Genois, époux de dame Yvonne Gaudin. Il demeurait au 489 rue St-Cyrille, St-Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 septembre à 15h. Départ de la résidence funéraire.

St-Raymond Inc. 101 rue St-Joseph, St-Raymond à 14h45, pour l'église St-Raymond, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille, Jeanette, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Louis Genois, Mlle Odilon Gaudin, M. et Mme Emile Gaudin, M. et Mme Georges Gaudin, M. et Mme Paul Hardy, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

HAMEL (Alfred) — A Montréal, le 22 septembre 1980, à l'âge de 61 ans et 8 mois, est décédé M. Maurice Hamel, employé de la Hawker Siddeley Cie Ltée, fils de feu M. Pamphile Hamel et dame Jeanne Villeneuve de La Malbaie, il demeurait au 3450 rue Sherbrooke est, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 septembre à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée.

à 9h50, pour l'église St-Pascal Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Raymond Dion (Anita), M. et Mme Ernest Turcotte (Ma-

riette), M. et Mme Gédéon Nolet (Denise), M. et Mme Jean-Baptiste Maltais (Jeannine), M. et Mme André Maltais (Ghislaine); son oncle et sa tante, M. et Mme Maurice Maltais (Jeanne), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17, 19 à 22, vendredi ouverture à 8h30. Pour renseignements 529-9221.

MOREAU (Eva Cayer) — Au Foyer Bonne-Entente de Ste-Apollinaire, le 23 septembre 1980, à l'âge de 78 ans et 7 mois, est décédée dame Eva Cayer, épouse de feu M. Amédée Moreau, demeurant au 43 rue Chainey. Les funérailles auront lieu vendredi à 11h. Départ du salon funéraire.

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 36 rue de l'Eglise Ste-Apollinaire à 10h50 pour l'église de Ste-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Cyrille Faucher (Jeanne), M. et Mme Georges Moreau, M. et Mme Gérard Fréchette (Bernadette), M. et Mme Alexandre Blais (Hélène), M. et Mme Wilfrid Moreau, M. et Mme Roland Moreau, Mme Vve Gaston Pageau (Béatrice), M. et Mme Florent Moreau, M. et Mme Armand Demers (Yvette), M. et Mme Roland Gony, M. Robert Moreau, ainsi que son frère et ses beaux-frères, ses sœurs et belles-sœurs et plusieurs petits-enfants.

LACROIX (Real) — A Jackman, le 24 septembre 1980, à l'âge de 29 ans, est décédé accidentellement M. Real Lacroix, fils de M. Henri Lacroix et de feu dame Yvonne Brousseau. Il demeurait 47 Dupont est, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, 27 septembre, à 14h. Départ de la résidence funéraire.

L. Leclerc et Fils Ltée 247 rue Dupont ouest Pont-Rouge à 13h45, pour l'église Ste-Jeanne, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son père, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Georges-Henri Lacroix (Jacqueline Garneau), M. et Mme Evile Laroche (Thérèse), M. et Mme Richard Genest (Lucie), Mlle Denise Lacroix, M. et Mme Gilles Lacroix (Diane Gignas), M. et Mme Claude Lacroix (Nicole Gignas), M. et Mme Yvon Dion (Nicole), M. et Mme Jean-Noël Bédard (Gemma), M. et Mme Paul-Emile Martel (Anne), M. Vital Lacroix, ainsi que ses oncles, tantes, neveux et nièces.

LETOURNEAU (Jean-Roger) — A l'hôpital Laval, le 20 septembre 1980, à l'âge de 60 ans et 8 mois, est décédé M. Jean-Roger Letourneau, époux de dame Françoise Godbout. Il demeurait à St-Pierre, comté Montmagny. Les funérailles ont eu lieu mardi, 23 septembre, à 11h, en l'église St-Pierre de Montmagny. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Claudine (Mme Gilles Asselin), son fils Marc (Carole Lalande), son père M. Jean Letourneau, sa belle-mère Mme Gilberte Viel (Mme Jean Letourneau), sa sœur Mlle Jeannette Letourneau, de Québec, son beau-frère M. Georges Lisiols, de Montréal, sa sœur Blanche (M. et Mme Armand Delisle), sa belle-sœur Mme Rachel Letourneau, d'Arvida, ses petits-enfants Michel Asselin et Geneviève Letourneau, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Jean-Paul Godbout, M. et Mme Gérard Lacroix, Mme Michel Godbout, M. et Mme Paul Desrochers, M. et Mme Jacques Godbout, M. et Mme Georges Girard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Laurent Normand Inc. 115 rue St-Louis Montmagny.

MALTAIS (Maurice) — A Montréal, le 22 septembre 1980, à l'âge de 61 ans et 8 mois, est décédé M. Maurice Maltais, employé de la Hawker Siddeley Cie Ltée, fils de feu M. Pamphile Hamel et dame Jeanne Villeneuve de La Malbaie, il demeurait au 3450 rue Sherbrooke est, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 septembre à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée.

à 9h50, pour l'église St-Pascal Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Raymond Dion (Anita), M. et Mme Ernest Turcotte (Ma-

riette), M. et Mme Gédéon Nolet (Denise), M. et Mme Jean-Baptiste Maltais (Jeannine), M. et Mme André Maltais (Ghislaine); son oncle et sa tante, M. et Mme Maurice Maltais (Jeanne), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17, 19 à 22, vendredi ouverture à 8h30. Pour renseignements 529-9221.

MOREAU (Eva Cayer) — Au Foyer Bonne-Entente de Ste-Apollinaire, le 23 septembre 1980, à l'âge de 78 ans et 7 mois, est décédée dame Eva Cayer, épouse de feu M. Amédée Moreau, demeurant au 43 rue Chainey. Les funérailles auront lieu vendredi à 11h. Départ du salon funéraire.

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 36 rue de l'Eglise Ste-Apollinaire à 10h50 pour l'église de Ste-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Cyrille Faucher (Jeanne), M. et Mme Georges Moreau, M. et Mme Gérard Fréchette (Bernadette), M. et Mme Alexandre Blais (Hélène), M. et Mme Wilfrid Moreau, M. et Mme Roland Moreau, Mme Vve Gaston Pageau (Béatrice), M. et Mme Florent Moreau, M. et Mme Armand Demers (Yvette), M. et Mme Roland Gony, M. Robert Moreau, ainsi que son frère et ses beaux-frères, ses sœurs et belles-sœurs et plusieurs petits-enfants.

ROCHETTE (Benoit) — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Benoit Rochette, époux de dame Marthe Richard. Il demeurait au 749 ave du Château, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa mère: M. et Mme Maurice Rochette; ses beaux-parents: M. et Mme Lévis Richard; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gilles Rochette (Hélène), M. et Mme Denis Rochette (Lise), M. et Mme Raymond Rochette (Liane), M. et Mme Pierre Rochette (Céline), M. et Mme Germain Huot (Marie-Thérèse), M. et Mme Paul E. Lamontagne (Françoise), M. et Mme Gérard Paradis (Louise), M. et Mme Jacques Banville (Aline), M. et Mme Jean-Paul Breton (Pauline), M. et Mme Jean-Claude Tremblay (Monique), Mlle Bibianne Richard, M. et Mme Guy Morin (Louise), M. et Mme Hugues Richard (Carole), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, et plusieurs amis.

POULIOT (Camille) — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Benoit Rochette, époux de dame Marthe Richard. Il demeurait au 749 ave du Château, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa mère: M. et Mme Maurice Rochette; ses beaux-parents: M. et Mme Lévis Richard; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gilles Rochette (Hélène), M. et Mme Denis Rochette (Lise), M. et Mme Raymond Rochette (Liane), M. et Mme Pierre Rochette (Céline), M. et Mme Germain Huot (Marie-Thérèse), M. et Mme Paul E. Lamontagne (Françoise), M. et Mme Gérard Paradis (Louise), M. et Mme Jacques Banville (Aline), M. et Mme Jean-Paul Breton (Pauline), M. et Mme Jean-Claude Tremblay (Monique), Mlle Bibianne Richard, M. et Mme Guy Morin (Louise), M. et Mme Hugues Richard (Carole), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, et plusieurs amis.

TRUDEL (Albert) — A Québec, le 21 septembre 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Albert Trudel, ex-employé du CNR, époux de feu dame Emma Gignac. Il demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Le service sera chanté en l'absence du corps, samedi 27 septembre, à 10h, en l'église St-Malo. Il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille M. et Mme Marcel Trudel (Denise Bi-gaquette), ses petits-enfants Danielle, Mario, Sylvie, Céline et Nancy Trudel, son beau-frère et ses belles-sœurs, Mme Marguerite Biodeau, M. et Mme Gérard Giguère, Mme Jacqueline Gignac, Mme Marguerite Gignac, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille se rendra à l'église une demi-heure avant le service pour recevoir les marques de sympathie. Pour renseignements 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BEGIN (Yvon) — Madame Yvon Begin (Fleurbaey-Béanger) et ses enfants remercient bien sincère-

ment tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Yvon Bégin, survenu le 24 juin 1980, soit par offrandes de messes ou bouquets spirituels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

GUAY (Rosaria Thivierge) — Samedi le 27 septembre 1980, à 11h en l'église St-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de dame Rosaria Thivierge épouse du Dr Louis-Philippe Guay. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LACHANCE (Lucille Rousseau) — Samedi 27 septembre à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, sera chanté le service anniversaire de Lucille Rousseau, épouse de Roméo Lachance. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MATHIEU (Gérard) — Samedi 27 septembre 1980, à 15h, en l'église de l'Ancienne-Lorette sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Mathieu, époux de dame Marie-Anne Lord. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

POULIOT (Camille) — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 23 septembre 1980, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Benoit Rochette, époux de dame Marthe Richard. Il demeurait au 749 ave du Château, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa mère: M. et Mme Maurice Rochette; ses beaux-parents: M. et Mme Lévis Richard; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gilles Rochette (Hélène), M. et Mme Denis Rochette (Lise), M. et Mme Raymond Rochette (Liane), M. et Mme Pierre Rochette (Céline), M. et Mme Germain Huot (Marie-Thérèse), M. et Mme Paul E. Lamontagne (Françoise), M. et Mme Gérard Paradis (Louise), M. et Mme Jacques Banville (Aline), M. et Mme Jean-Paul Breton (Pauline), M. et Mme Jean-Claude Tremblay (Monique), Mlle Bibianne Richard, M. et Mme Guy Morin (Louise), M. et Mme Hugues Richard (Carole), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, et plusieurs amis.

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. J.N.

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publication. L.M.

GRAND remerciement à l'Esprit-Saint pour grâce obtenue avec promesse de publication. L.M.

GRAND remerciement à St-Antoine, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. M.L.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. E.L.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. GTD.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.H.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.R.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous

les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

760 FAVEURS OBTENUES

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue. A.P.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.M.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.M.

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1100 Avenue, Québec, 524-1561.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

1855-1980.. 125 ans d'expérience

Le Cimetière Saint-Charles célèbre cette année son 125^e anniversaire

La Compagnie du Cimetière Saint-Charles désire vous faire part de cet événement qui est le reflet de 125 ans d'histoire et de traditions québécoises.

Depuis son inauguration, le 3 juin 1855, le cimetière s'est agrandi et modernisé afin de toujours mieux desservir la population du Québec métropolitain.

Venez visiter et constatez les nombreux avantages.

Le Cimetière Saint-Charles est le cimetière interparoissial de la région de Québec.

Sa longue expérience est le gage du meilleur service qui soit.

Le Cimetière Saint-Charles 1120 Saint-Vallier ouest 1460 boulevard Hamel Tel: 688-0566

télévision

CJR (Canal 3) Rimouski

JEUDI 25 SEPTEMBRE

18h00 Manchettes régionales (Local)
18h00 Ce soir: Bulletin national
18h00 Nouvelles rég. et aff. (faibles publiques) (Local)
18h22 Météo
18h26 Nouvelles du sport
18h32 Résumé des émissions de la soirée
18h33 Télé Arts
18h34 Ce soir: Actualités nationales
19h00 Jamais deux sans toi

19h30 Boogie Woogie

20h01 Les Grands Films: "Monsieur Papa"
22h00 Le travail à la chaîne
22h31 Téléjournal nat. et int.
23h00 Météo
23h06 Téléjournal régional (Local)
23h13 Nouvelles du sport
23h23 Télé Arts
23h34 Cinéma: "Bon salaire, avenir assuré" (anglaises)

VENDREDI

09h00 En mouvement
09h15 100 tours de Centour
09h30 Animagerie
09h45 Les Floups
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine Express
11h00 Il était une fois l'homme
11h30 Cher oncle Bill
12h00 Téléjournal
12h05 Midi plus
13h31 Femme d'aujourd'hui
14h30 Cinéma: "Panique à bord"
16h00 Robino
16h30 La lettre de Nouvelle-France
17h00 D'hier et d'aujourd'hui

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue. A.P.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.M.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.M.

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1100 Avenue, Québec, 524-1561.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Des emprunts étrangers coûteux pour la CUQ

par Pierre-Paul NOREAU
Une perte sèche de \$29 millions, voilà à combien se chiffre l'expérience d'emprunt de la Communauté urbaine de Québec sur le marché des devises européennes.

glément d'emprunt voté hier en assemblée de la CUQ, alors que le conseil s'est vu dans l'obligation de financer le paiement de la variation du taux de change du franc suisse depuis novembre 1972.

A cette époque, la CUQ avait réa-

lisé deux emprunts totalisant \$25 millions en francs suisses. La hausse constante de la monnaie helvétique sur les marchés des devises par rapport à la baisse du dollar canadien aura été la cause de cette perte.

Les maires de Loretteville et de

Val-Bélair, MM. Jean-Marie Beaulieu et Yvan Dubé, ont d'ailleurs tenté d'enrayer toute possibilité future d'emprunt sur les marchés extérieurs. "Nous devrions faire en sorte que tous nos emprunts se fassent en argent canadien, de la sorte la

seule variable serait le taux d'intérêt et il n'y aurait plus de possibilité de perdre sur les variations des taux des autres monnaies", d'argumenter M. Beaulieu.

Après quelques remous, l'assemblée a finalement décidé de se ranger majoritairement du côté du maire Jean Pelletier. Ce dernier arguait qu'il ne fallait aucunement limiter les ouvertures du côté des emprunts à l'étranger, le contexte pou-

vant éventuellement tourner en leur faveur.

Une autre somme de \$575.000 a également été votée pour emprunt afin de payer pour la préparation et l'adoption du schéma d'aménagement de la CUQ. Un projet précédent d'aménagement avait déjà coûté \$1.5 million, le nouveau s'inspire de celui-ci, d'assurer le président Marcel Pageau.



Goût et ultra-douceur la révélation

C'est tout nouveau. Un savant mélange de tabacs finement choisis. La révélation du goût dans une cigarette ultra-douce: la nouvelle Accord.

Des bouffées légères, agréables... pour fumer en douceur. Enfin, la parfaite harmonie du bon goût et de la douceur. C'est inévitable, tôt ou tard vous finirez par être d'Accord.



La nouvelle Accord!

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: King Size: "goudron" 3.0 mg, nicotine 0.3 mg.

Un décret amendé est réclamé par les constructeurs d'habitations

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil
THETFORD MINES — L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) sera saisie, demain, lors de sa réunion annuelle qui se tiendra à Montréal, d'une requête de 300 de ses membres sollicitant son appui pour que le décret de la construction soit amendé afin d'y soustraire la construction domiciliaire et la construction d'édifices institutionnels et de bâtiments industriels d'une superficie de moins de 20,000 pieds carrés.

La pétition est parainée par la cellule de l'Amiante et de la

Beauce qui regroupe 70 membres. Selon le vice-président de l'association régionale, M. Joseph Jacques, 300 entrepreneurs de tous les coins de la province ont emboîté le pas dans le mouvement jusqu'à présent.

Selon lui, l'industrie de la construction domiciliaire et la "petite" construction d'édifices publics et industriels sont dans le marasme parce que sont trop élevés les salaires que doivent payer les entrepreneurs, en vertu du décret provincial. "Ça augmente le coût des projets, ça retarde

leur réalisation et ça crée du chômage", a-t-il expliqué.

Selon M. Jacques, la "grosse" industrie peut absorber ces coûts mais pas les "petits entrepreneurs".

Stratégie modifiée

L'Association régionale des constructeurs d'habitations a dû modifier sa stratégie pour obtenir l'appui de ses membres dans sa démarche. Au départ, elle voulait que les entrepreneurs défient le décret même au prix d'être poursuivis devant les tribunaux.

CORRECTION

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier, le 24 septembre, en page H-23 de ce journal.

Vous auriez dû lire:

ROBE EN VELOURS CÔTELÉ
pour dames
Tailles: 10 à 13

Paquet-Syndicat



LA VILLE DE québec

REGLEMENT No 2688 ORDONNANCE No 1 PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT ET DE NETTOYAGE

DES ARRIERE-COURS 1980 (P.A.N.A.C.)

PRENEZ AVIS, par les présentes, que le Comité Exécutif de la Ville de Québec a autorisé l'émission d'une ordonnance relative aux barèmes des coûts admissibles à la subvention visée à l'article 5.1 du programme d'assainissement et de nettoyage des arrières-cours 1980, tel qu'adopté en vertu du règlement numéro 2688 "Établissement du programme d'assainissement et de nettoyage des arrières-cours 1980".

Barèmes relatifs aux coûts admissibles
Le présent tableau ainsi que les notes explicatives suivantes visent, en vertu de l'article 5 du règlement 2688 de la Ville adoptant le programme ci-haut mentionné, à établir certains barèmes relatifs aux coûts de démolition dans le cadre dudit règlement.

Ces barèmes peuvent être appliqués dans les deux cas suivants:
— lorsque les bénéficiaires dudit programme exécutent, par eux-mêmes, les travaux prescrits par le programme.
— lorsqu'il y a un écart important, non justifié, entre le montant des subventions demandées par le bénéficiaire et celui estimé par un chargé du programme.

1. Barèmes relatifs aux coûts de démolition:
1.1. La subvention de base à la démolition peut être calculée à l'aide du tableau suivant:

Tableau: Coûts de subvention à la démolition*

Superficie rez-de-chaussée	Subvention de base à la démolition (\$)			
M ²	Pi ²	1 étage	2 étages	3 étages
8,50	70	162,50	250,00	337,50
7,43	80	175,00	275,00	375,00
8,36	90	187,50	300,00	412,50
				Subvention maximale
23,22	250	387,50	700,00	1000,00
24,15	260	400,00	725,00	1000,00
				Subvention maximale
33,43	370	537,50	1000,00	1000,00
35,29	380	550,00	1000,00	1000,00
				Subvention maximale
68,71	740	1000,00	1000,00	1000,00
69,64	750	1000,00	1000,00	1000,00

* Notes explicatives:
Les subventions de base à la démolition dans ce tableau sont calculées selon la formule suivante:
Subvention: 75,00 \$ + (prix unitaire X superficie totale)
D'où:

- le montant de 75,00 \$, correspondant aux coûts de nettoyage et de préparation préalable aux travaux de démolition, est inclus comme coût de départ;
 - le coût unitaire de démolition est de 13,50 \$ le M², soit 1,25 \$ le pied². Ce coût comprend les matériels, la main d'œuvre, le transport et autres, tous nécessaires pour effectuer la démolition et le transport des déchets;
 - la superficie totale est calculée en additionnant à la superficie du rez-de-chaussée celle des étages.
- 1.2. En plus de cette subvention de base, le requérant du programme peut bénéficier d':
— un montant fixe de 100,00 \$ par étage lorsque le bâtiment accessoire est en maçonnerie;
— un montant fixe additionnel de 150,00 \$ lorsqu'il y a un plancher de béton.
- 1.3. Lorsqu'il y a plus d'un bâtiment accessoire à démolir dans un même lot, un montant de 50,00 \$ par bâtiment additionnel doit être soustrait du montant total de subvention.

Édictée à Québec ce 25 septembre 1980.

Le Greffier de la Ville
ANTOINE CARRIER, avocat

VENTE ÉCLAIR

La vente se termine le 4 octobre.

MARCOUX

25% Horloges et réveils.

35% Montres Seiko, Bulova et Tissot.

40% Montres suisses Marcoux.

annonce une nouveauté pour la rentrée: les montres signées **MICHEL HERBELIN** de Paris

Marcoux Diamantaire Inc. 365, de la Couronne, Québec, 522-6861

Bijoux mode et bijoux en argent.

Bagues à diamants et jons, bijoux or, boucles d'oreilles, chaînes et pendentifs.

Colliers de perles cultivées, perles d'eau douce ou pierres véritables.

40%

40%

40%

PUBLICIS

40%

40%

40%

jeudi



Gilles Villeneuve lors de son passage, hier soir, à Québec.

Villeneuve en demande
page C-3

Pas de répit pour les Expos
page C-1

Gros-Cacouna: l'entrée du port est jugée trop étroite
page A-3

Les trente canaux du câble, pour tout le monde le 20 octobre
page C-7

Quel choc opératoire!

TEL-AVIV (AP) — Parce qu'ils n'étaient pas d'accord sur la procédure à suivre pour une intervention, deux gynécologues israéliens en sont venus aux mains alors que leur patient était sur la table d'opération, sous anesthésie, a rapporté hier le journal Yediot Aharanot.

La police a confirmé que l'incident avait bien eu lieu à l'hôpital Wolfson d'Holon, dans la banlieue de Tel-Aviv. L'intervention a dû être reportée du fait de ce pugilat à la suite duquel les deux praticiens, dont les noms n'ont pas été révélés, ont dû recevoir des soins: le premier était blessé à l'arcade sourcilière; quant au second, il a été en état de choc.

la météo de
jacques bureau
pour le week-end

Une fin de semaine automnale qui devrait être propice aux excursions, aux travaux extérieurs de saison et autres activités de fin septembre.

Samedi, beau temps quoique frais sur les régions du sud-ouest du Québec, les températures étant quatre à six degrés sous la normale. Des vents légers domineront. L'Est du Québec par contre verra le temps se dégager lentement au cours de la journée et il fera frais également. Dimanche, bien que le temps devrait s'ennuager lentement d'ouest en est sur nos régions, il semble que la pluie, sous forme d'averses, ne débute que plus tard au cours de la journée en commençant dans les régions de l'ouest. Les températures seront moins basses, mais toujours sous la normale de saison. La neige qui a déjà fait son apparition sur les régions du nord du Québec au cours de la semaine n'est pas à nos portes cependant en dépit du temps frais qui persiste.

détails pour demain à la page D-4

La mère de Paul Rose est étonnée par le rapport Duchaine

par Elyette CURVALLE

"Puisque c'est comme ça, il devrait sortir le plus tôt possible." Rose Rose, la mère de Paul, est catégorique. Puisque le rapport de Me Jean-François Duchaine conclut que Paul Rose n'était pas présent au moment de la mort de Pierre Laporte et que sa condamnation reste, techniquement, une erreur judiciaire, son fils doit sortir de prison sans attendre.

Mme Rose est confiante et c'est avec bonne humeur qu'elle livrait hier soir au SOLEIL, lors d'une entrevue téléphonique, ses réactions à la nouvelle des conclusions du rap-

(Suite à la page A2, 1^{re} col.)



Mme Rose ROSE

Lazure s'offre un cadeau de \$120,000

par Paul BENNETT

En pleine période d'austérité budgétaire, le cabinet du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a réussi récemment à dénicher \$120,000, au bas mot, pour produire et distribuer un dépliant destiné aux personnes âgées, mais dont le contenu est nettement partisan.

La Régie des rentes du Québec (RRQ), à qui le cabinet du ministre avait d'abord demandé d'insérer ce dépliant avec les chèques de prestation de retraite du mois de septembre, a refusé en raison de son caractère partisan.

C'est finalement la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) qui a accepté de rendre ce service "technique" au ministère des Affaires sociales, à condition que les frais soient facturés au compte du ministère.

Le dépliant de deux pages, intitulé "Tout comme on juge un arbre à ses fruits", a été préparé par le cabinet du ministre, qui en a conçu intégralement le texte, en vue de la tournée de consultation

(Suite à la page A2, 1^{re} col.)

Entrevue exclusive au SOLEIL

James Cross implique une deuxième femme



La première page du SOLEIL du 25 novembre 1978 faisait déjà état, tout comme le rapport Duchaine, d'une deuxième femme impliquée dans l'enlèvement de James Cross.

LE SOLEIL a devancé Duchaine

par Claude VAILLANCOURT

Le diplomate britannique James Richard Cross a lui-même impliqué une deuxième femme dans l'enlèvement dont il fut victime le 5 octobre 1970.

Dans une entrevue accordée au journaliste Barrie Penrose, pour le compte du SOLEIL, en novembre 1978, peu après les révélations concernant la présence de Nigel Hamer au sein de la cellule de felquistes qui a procédé à son enlèvement, M. Cross a évoqué la participation d'une septième personne au rapt.

Interrogé sur le comportement de Louise Cossette-Trudel, le diplomate a lancé au journaliste Penrose: "Je dois d'abord vous dire qu'à

mon avis il y avait une deuxième femme impliquée".

Ne donnant pas de nom, refusant les détails, il parla à plusieurs reprises de la présence de cette deuxième femme. A un moment de l'entrevue, M. Cross apporta une nuance: "J'entretiens cette suspicion qu'il y avait une deuxième femme".

La participation d'une deuxième femme (d'une septième personne) à la cellule qui a procédé à l'enlèvement du diplomate est revenue à la surface, hier, alors que sont publiés les principaux résultats de l'enquête conduite par Me Jean-François

(Suite à la page A2, 3^e col.)

voir le rapport Duchaine à la page A-7

La constitution ne sera pas rapatriée avant Noël



richard daignault à Londres

LONDRES — La loi intérieure anglaise qui a constitué le Canada en 1867 — l'Acte de l'Amérique du Nord britannique — ne pourra définitivement pas être rapatriée au Canada par le Parlement de Londres avant Noël, tel que l'espérait Ottawa.

Même si les autorités canadiennes sont d'avance assurées de sa collaboration, le gouvernement britannique n'a aucunement l'intention de se laisser bousculer.

En supposant les meilleures conditions, la coupure du lien juridique entre la Grande-Bretagne et le Canada pourrait devenir une réalité entre les mois d'avril et juillet 1981.

Une enquête menée par LE SOLEIL à Londres indique que les dirigeants politiques de la Grande-Bretagne craignent que des retards soient provoqués par deux possibilités.

1 — Le déclenchement d'une ou plusieurs poursuites juridiques au

Canada contestant la légalité du geste du gouvernement fédéral proposant un éventuel rapatriement unilatéral.

2 — Une confrontation au parlement de Westminster entre la majorité du gouvernement conservateur de Margaret Thatcher et un certain nombre de députés qui voudraient, au nom de certaines provinces, et des groupes autochtones, enquêter sur la constitutionnalité d'un rapatriement sans l'accord des provinces.

Dans la première hypothèse, le gouvernement britannique suspendrait toute intervention parlementaire, jusqu'à ce que les tribunaux canadiens vident le litige en question.

L'issue d'une intervention judiciaire causerait, dans un sens ou dans l'autre, plus de problèmes politiques en Grande-Bretagne qu'elle ne résoudrait, pense Whitehall, qui estime que cette querelle, en s'éternisant, risque de se compliquer.

Le gouvernement anglais trouve la deuxième hypothèse encore plus inquiétante que la première pour la raison bien simple qu'une série de débats aux Communes anglaises donnerait nettement l'impression que la Grande-Bretagne se mêle indûment des affaires politiques du Canada.

Route du pétrole Carter avertit l'Iran et l'Irak

(D'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — Le président américain Jimmy Carter a lancé, hier, un avertissement à l'Iran et à l'Irak en soulignant "l'impérative nécessité" de laisser le détroit d'Ormuz ouvert tandis que les combats autour des ports et sur mer se sont intensifiés pendant la journée.

Le chef de l'Etat américain a par ailleurs réaffirmé la neutralité de son pays dans cette guerre. Il a cependant ajouté que les Etats-Unis continueraient de tenir le gouvernement iranien pour responsable

de la sécurité des 52 otages américains.

M. Carter a tenu ces propos à l'issue d'une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité qui s'est tenue en fin de matinée dans l'atmosphère fébrile des grandes crises internationales.

La circulation des pétroliers dans le détroit d'Ormuz était cependant normale, hier soir. Toutefois, le président iranien, M. Abol-

(Suite à la page A2, 3^e col.)

nos autres informations aux pages D-1, D-2

L'EST DU QUÉBEC

La forêt, obstacle à la réouverture de Rayonier
page A-4

La population britannique serait fort étonnée de se retrouver tout à coup au centre d'une querelle canadienne qui par le fait du lien constitutionnel entre Londres et Ottawa, et par le fait aussi de la sympathie de la France pour le Québec ferait sans doute beaucoup de bruit dans la presse européenne.

Voilà donc les deux situations qui, si elles devaient se matérialiser, reporteraient sans aucun doute le rapatriement à une date encore bien plus éloignée que juillet 1981.

Whitehall cache mal son irritation face à la situation actuelle bien qu'il maintienne un silence absolu depuis les remarques controversées de Nicholas Rigley, ministre d'Etat aux Affaires du Commonwealth, lors de sa visite à Ottawa en juin dernier. (Je me suis mêlé dans mes dates hier quand j'ai référé aux remarques de Rigley comme ayant été prononcées il y a deux ans).

Dans cette querelle entre Ottawa et neuf des dix provinces canadiennes, le gouvernement du Royaume-Uni ne veut poser aucun geste qui risquerait de contribuer directement ou indirectement à l'éclatement de la Confédération canadienne.

Il y a à cela trois raisons majeures.

D'abord, le grand prestige dont jouit la Grande-Bretagne et le rôle symbolique que joue la monarchie anglaise en Amérique du Nord sont des volets de la plus haute importance de la politique britannique. Ensuite, la Grande-Bretagne et le Canada sont étroitement liés dans le domaine de la défense européenne et la situation explosive actuelle au Moyen-Orient resserre tous les jours ces liens historiques.

Enfin, les liens commerciaux et financiers sont extrêmement importants pour l'avenir des îles britanniques qui doivent compter sur l'importation pour obtenir un fort volume de matières premières dont le Canada regorge.

Ce sont là les trois piliers de la doctrine anglaise en ce qui concerne le Canada et il est clair que Whitehall n'a aucune intention de déroger d'un cheveu de sa position traditionnelle.

Mais d'un autre côté, il est tout aussi clair que le gouvernement britannique espère sans oser le dire ouvertement que Pierre Elliott Trudeau n'ira pas trop loin en rapatriant la constitution.

Le gouvernement britannique (Suite à la page A2, 3^e col.)

Place aux jeunes dans LE SOLEIL

Pour la rentrée d'automne et à l'aube de sa troisième année d'existence, CRAYONS DE SOLEIL s'est refait une beauté.

C'est un cahier au visage nouveau où se croiseront information et fantaisie, qui sera publié chaque vendredi à compter de DEMAIN.

Né du souci d'offrir aux jeunes une tribune bien à eux à l'intérieur d'un grand quotidien, CRAYONS DE SOLEIL a bien vite occupé une place de choix dans les cœurs si bien qu'à ce jour, plus de 25,000 travaux de toutes sortes ont été soumis.

CRAYONS DE SOLEIL devient plus mature, plus engagé. Les tout-petits trouveront encore place à l'imagination et à la spontanéité mais un coup de barre a été donné du côté des adolescents. De nouvelles rubriques s'ajoutent à leur intention surtout:

• une page dans laquelle ils

pourront s'exprimer sur les sujets d'actualité... tout comme le font les adultes dans la Page des Lecteurs;

• un guide d'activités de loisirs spécialement conçu par et pour les jeunes;

• des bandes dessinées québécoises créées par des adolescents et adolescentes.

Mais la philosophie de base autour de laquelle s'articule CRAYONS DE SOLEIL demeurera la même: un journal fait pour et par les jeunes dans le respect de leurs créations. C'est ce principe de base qui fait que les jeunes se reconnaissent vraiment dans leur cahier. Derrière, oeuvre une équipe d'animation, graphiste, typographes qui jouent un rôle efficace de manière à laisser libre cours à l'imagination débordante des jeunes.

DES DEMAIN, donc, CRAYONS DE SOLEIL présente son nouveau visage. Il étonnera, c'est certain!



Martin Lessard et Fabien Bouchard, de Beauport, sont les auteurs d'une nouvelle bande dessinée qui paraîtra dès demain dans CRAYONS DE SOLEIL.

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-16
Arts et spectacles	C-7 à C-9
Bandes dessinées	C-4
Bridge	D-5
Carrières et professions	B-6
Décès	D-17
Economie-finances	B-2 à B-7
Feuilleton	D-15
Horoscope	D-16
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	C-9
Page documentaire	A-7
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-12
Santé	B-10
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-17 et C-7

La mère de... (Suite de la première page)

port du procureur général, Me Duchaine.

Elle s'est dit à la fois surprise et ravie des révélations du rapport, tout en notant que des témoignages en ce sens avaient toutefois été entendus lors du procès de Paul Rose. Entendus mais pas retenus.

"Je savais qu'il allait sortir des choses du rapport préparé par Me Duchaine, mais je ne m'attendais pas à ça, avoue Rose. Lors du procès de Paul, des témoins avaient dit que mon fils n'était pas là au moment de la mort du ministre Pierre Laporte, mais ces témoignages n'ont pas été retenus."

"Ce qui me surprend le plus, continue-t-elle, c'est de voir qu'au bout de 10 ans, ce qui n'a pas été retenu par les jurés, ressort dans le rapport et dans les journaux."

Selon Mme Rose, les jurés n'étaient pas impartiaux puisque certains d'entre eux connaissaient bien M. Laporte.

"Le fait de parler d'erreur judiciaire remet beaucoup de choses en question, poursuit-elle. Ça frappe le public qui, s'il est radical pour demander des mesures sévères quand quelque chose arrive, l'est aussi pour demander qu'on répare les erreurs judiciaires."

C'est à 7h30 hier matin que Rose Rose a appris la nouvelle de la bouche d'un journaliste qui l'appela pour recueillir ses impressions. "Toute la journée, je n'ai pas cessé de recevoir des appels et j'ai écouté les commentaires à la radio et à la télévision. Sur les lignes ouvertes, la majorité des gens voulaient que Paul Rose sorte."

"C'est sérieux l'affaire, commente celle qui n'a cessé de se battre pour la libération de son fils. Nous autres, dit-elle en parlant du Comité d'information sur les prisonniers po-

litiques formé en 1976, on fait des pressions et on va continuer de plus belle pour sa libération."

"Francis Simard devrait être libéré lui-aussi, ajoute-t-elle. Francis Simard avait été condamné à vie en mai 1971. Paul Rose, quant à lui, a été condamné deux fois à la prison à perpétuité. Son frère Jacques, actuellement en vacances aux îles de la Madeleine, a obtenu une libération conditionnelle complète en février 1979."

Mme Rose venait de recevoir un appel de son fils Paul, appel au cours duquel il n'a fait aucun commentaire sur la parution du rapport Duchaine. "Les commentaires au téléphone lui sont interdits, de déclarer sa mère, et il s'est contenté de répéter "C'est pas mal, c'est pas mal".

Depuis un an et le transfert de Paul Rose à la prison de Cowansville, Mme Rose peut rendre visite à son fils au moins une fois par semaine et passer avec lui deux ou trois heures. "Jusqu'à là, il avait toujours été dans un institut pénitencier à sécurité maximum ou super maximum, à Saint-Vincent-de-Paul ou à Bordeaux. Il a même passé 11 mois au trou", explique Mme Rose.

"Depuis 10 ans, il n'est pas sorti une seule fois et il m'a fallu attendre l'an dernier pour le toucher et l'embrasser. Pendant neuf ans, je l'ai vu une demi-heure au maximum par visite, à travers une vitre."

Elle espère que les conclusions du rapport Duchaine auront une influence sur la demande de libération conditionnelle dont Paul Rose attend le verdict le 10 octobre prochain. "Jusqu'ici, on lui a toujours refusé ce qu'il demandait. Mais aujourd'hui, ils n'ont plus de raison." Pour Mme Rose, un nouveau refus serait un acte discriminatoire.

Lazure s'offre... (Suite de la première page)

que le Dr Lazure doit effectuer à travers le Québec en rapport avec l'élaboration d'une politique du "troisième âge".

La production du dépliant, imprimé à un million et demi d'exemplaires, a été confiée au service des communications du ministère, qui a à son tour confié les contrats de graphisme et d'impression à deux firmes de l'extérieur pour environ \$40,000.

Projets gelés

Pourtant, comme tous les ministères et tous les autres services au sein du ministère des Affaires sociales, le service des communications est l'objet depuis plusieurs semaines déjà de coupures budgétaires importantes.

Ainsi, presque tous les projets de communications pour lesquels les crédits n'avaient pas encore été dégagés ont été soit gelés soit carrément annulés. Ces projets "gelés" comprennent notamment des dépliants sur les soins dentaires et d'autres soins de santé.

Tandis que tous les ministères vivent en période d'austérité, le cabinet du ministre donne donc priorité à la réalisation et à la diffusion d'un dépliant dont le caractère partisan est indéniable.

En voici le paragraphe d'introduction: "Au cours des quatre dernières années, l'objectif du gouvernement du Québec, en matière sociale, a été de privilégier les groupes les plus démunis de la société. En particulier, beaucoup d'énergie et de fonds ont été consacrés à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées afin de favoriser leur maintien dans leur milieu naturel."

Suit une énumération des réalisations du gouvernement en cet-

te matière au cours de son mandat. Et en conclusion, on nous apprend que "le ministère des Affaires sociales consacrera \$1 milliard pour les services destinés aux citoyens âgés du Québec cette année".

C'est ce dépliant, ainsi qu'une lettre du ministre invitant les personnes âgées à la tournée de consultation prévue du 6 au 21 octobre, que la Régie des rentes a refusé d'insérer avec les quelque 300,000 chèques de prestation de retraite qu'elle envoie par la poste chaque mois.

Si la RRQ avait accepté de distribuer ce dépliant, cela aurait bien sûr permis d'épargner les coûts d'expédition qui, selon les informations obtenues par LE SOLEIL, ont atteint environ \$70,000. La Régie de l'assurance-maladie a en effet accepté d'expédier le dépliant à 500,000 exemplaires, à condition que les frais en soient assumés par le ministère client. La RAMQ a également accepté d'imprimer en nombre égal la lettre du ministre ainsi que l'horaire de la tournée.

La raison officielle invoquée par le cabinet du ministre: les listes de personnes âgées de la RAMQ sont plus complètes (500,000 noms) que celles de la RRQ (300,000 noms) et, conséquemment, le dépliant est assuré d'une plus large diffusion.

Quant à l'autre million d'exemplaires imprimés, il sera distribué par le biais des CRSSS, des CLSC et des bureaux de Communication-Québec.

Evidemment, au cabinet du ministre, on refuse de reconnaître le caractère partisan du dépliant bien qu'on en reconnaisse la paternité. À la RRQ, on ne veut pas donner les raisons du refus, mais on explique que cet organisme n'accepte de distribuer que "les renseignements d'ordre administratif"... catégorie dans laquelle n'entre pas le dépliant en question.

Carter avertit... (Suite de la première page)

hossan Bani-Sadr, bien que refusant l'idée d'un blocus du détroit d'Ormuz tant que le conflit resterait strictement limité à l'Irak et à l'Iran, ne l'a pas écarté s'il voyait d'autres puissances intervenir.

A Rome, l'ambassadeur iranien a affirmé que la seule poursuite de l'"agression irakienne" contre son pays pourrait conduire à la fermeture du détroit.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'avertissement lancé aux deux parties par le président Carter et son annonce de consultations avec

des pays alliés pour examiner les moyens de conserver la liberté de navigation sur le golfe Persique.

L'inquiétude de Washington depuis que les affrontements frontaliers ont pris les dimensions d'une véritable guerre provient du fait que, pour une fois, les Etats-Unis sont pratiquement dépourvus de tout moyen de pression sur les belligérants. Le gouvernement américain n'a même pas d'accès direct à l'un ou à l'autre des deux gouvernements.

LE SOLEIL a... (Suite de la première page)

Duchaine pour le compte du gouvernement du Québec.

Chef chercheur de la Commission d'enquête Keable et proche collaborateur de Me Duchaine, Me Jean-Paul Brodeur a livré par mégarde le contenu du rapport Duchaine dans la revue "Criminologie".

Selon Me Brodeur, l'enquêteur gouvernemental souligne la participation d'une septième personne désignée sous l'appellation de "la jeune femme" dans le rapport destiné à être rendu public. Cette jeune femme est identifiée dans la version confidentielle du rapport Duchaine et n'a pas fait l'objet de poursuites judiciaires.

Il apparaît donc clairement que Me Duchaine en sait beaucoup plus que ce qu'il a voulu révéler le diplomate britannique au journaliste Penrose puisqu'il identifie la jeune femme en question dans son rapport.

Dans cette première conversation avec un journaliste depuis sa libération, M. Cross se disait alors en mesure d'identifier trois de ses ravisseurs. Il s'agit de Jacques Lantôt, Yves Langlois (alias Pierre Séguin) et Marc Carboneau.

Selon les propos fournis au SOLEIL, ce sont les trois seules personnes qu'il a pu voir, lors du dénouement de la crise, avant que les felquistes ne prennent leur envol pour Cuba.

"Si un jour, cette histoire aboutit devant les tribunaux, a rajouté M. Cross, je n'aurai aucune difficulté à les identifier."

Il s'était par contre refusé à commenter quel rapport que ce soit sur la présence de Nigel Hamer au sein du groupe de felquistes.

Le rapport Duchaine

Outre de faire allusion à la présence de cette deuxième femme, le rapport Duchaine, selon le texte du chercheur, s'inscrit en faux contre les affirmations relatives à la concertation des pouvoirs publics pour provoquer la crise.

C'est plutôt la faillite des pouvoirs policiers à contrôler les événements survenus durant la Crise d'octobre qui a amené non seulement

la loi sur les mesures de guerre mais encore l'intervention de l'armée canadienne au même moment. Car la présence de l'armée n'était pas nécessairement liée à la promulgation des dispositions de la loi sur les mesures de guerre.

Citant le rapport de l'enquêteur gouvernemental, Me Brodeur dit qu'après l'enlèvement de James Cross, "le service de police de la ville de Montréal adopta une stratégie opérationnelle qui allait, à brève échéance, se révéler désastreuse". Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal avaient décidé de vérifier toutes les informations que des citoyens leur fourniraient sur le rapt. Mais ils furent inondés d'appel.

Les renseignements arrivèrent à un rythme de plus de 1,500 appels par jour. Le 11 octobre, les cadres de la police se réunirent pour évaluer les opérations et firent état des difficultés que rencontrait l'enquête. Dans l'après-midi, Me Michel Côté, alors chef du contentieux de la ville de Montréal, leur apprit l'existence de la loi sur les mesures de guerre et des possibilités qu'elle avait de leur faciliter la tâche.

Pour ce qui est de la présence de l'armée canadienne, le rapport Duchaine l'attribue à la Sûreté du Québec. "Les problèmes que rencontrait la Sûreté du Québec étaient de triple nature. Elle avait adopté une méthode d'opération similaire à celle de la police de Montréal. L'efficacité des enquêtes auxquelles elle se livrait pour retrouver Pierre Laporte était grevée en outre par la rivalité entre les deux services qui se disputaient le privilège de les poursuivre: soit le Bureau des enquêtes criminelles et le service de la sécurité. Une partie de ses effectifs était par ailleurs employée ailleurs, à la garde de personnes et d'édifices susceptibles d'être attaqués par des éléments terroristes. Ce serait pour rapatrier ces effectifs que, dès le 10 octobre, une liaison fut établie entre l'armée canadienne et la Sûreté du Québec."

Le document explique ensuite comment a été dressée la liste des personnes qui devaient être arrêtées.

La constitution... (Suite de la première page)

continue d'espérer que le cabinet fédéral choisira la formule d'amendement à la constitution qui soulèvera le moins de protestation de la part des provinces, c'est-à-dire celle qui exige l'unanimité.

Dans toute tentative d'inclure dans le rapatriement une formule d'amendement ou une Charte des droits qui enlèverait directement ou indirectement à certaines provinces certains pouvoirs qui remontent à la Confédération poserait un problème très sérieux au gouvernement britannique. Ce dernier ne voit aucune objection, au contraire, à ce que soit remise à Ottawa la constitution actuelle, telle qu'elle est écrite actuellement mais il se retrouverait dans l'embarras, et surtout dans l'inconnu le plus total, si Ottawa devait se servir du rapatriement pour obli-

ger le Parlement britannique de modifier l'équilibre actuel entre Ottawa et les provinces.

Pour le moment le gouvernement britannique attend. Il donne l'impression d'être passablement nerveux, de se ronger les ongles.

Selon l'expression courante ici: il se cache la tête sous le prie-Dieu en attendant le coup qui pourrait lui tomber sur la tête.

La Quotidienne

8-1-5

(Tirage de mercredi)
Informations: 643-8990

le mot du jour

Indisposition

La disposition des déchets, c'est l'arrangement ou la distribution des résidus comme des bibelots sur une étagère. Dans un dépotoir ou un incinérateur, on fait de l'élimination des ordures. Ça sent moins longtemps.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

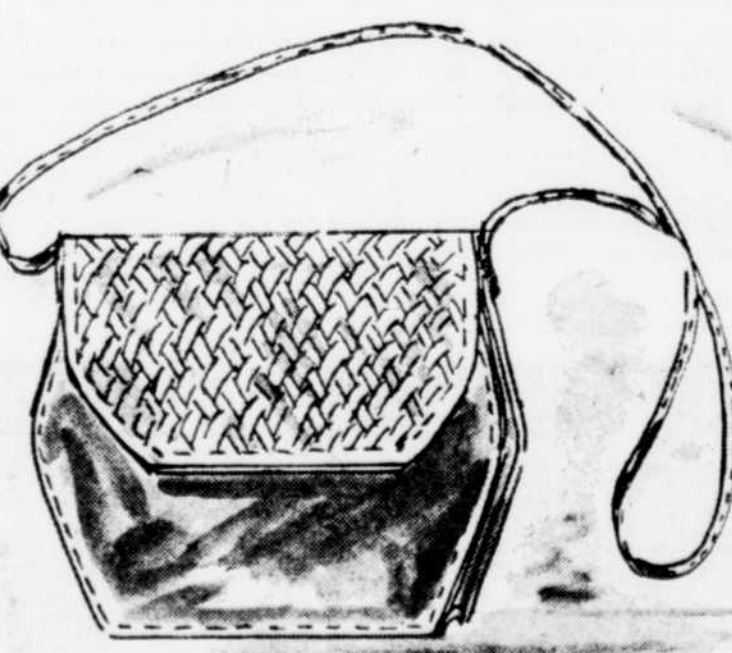
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coursier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

LE CUIR TRESSÉ



forme géométrique,

le petit sac en cuir glacé, au rabat tressé légèrement arrondi, à bandoulière

le jour, sous-bras le soir pour une double utilité.

taupe, prune, bourgogne, améthyste \$110.

la maison
simons

deux magasins, place de l'hôtel de ville / place Ste-Foy, ouvert jeudi-vendredi jusqu'à 21 heures

MANTEAU PORTEFEUILLE



velours côtelé doublé fausse fourrure,

enveloppant et chaud, le manteau style croisé

"allure sport", avec sangles et lisérés de

simili-cuir, manches raglan, ceinture nouée.

cassis, taupe (doublure marron) 6 à 14 \$210.

la maison
simons

deux magasins, place de l'hôtel de ville / place Ste-Foy, ouvert jeudi-vendredi jusqu'à 21 heures

AVIS AUX VOYAGEURS

A partir du 29 septembre, d'importants changements d'horaires auront lieu pour certains trains VIA au Canada.



Assurez-vous de ne pas manquer le train... Vérifiez vos départs et vos arrivées auprès de votre agent de voyages ou du bureau VIA.

TRAITEZ-VOUS BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

